

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval*

Québec 

DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE MÉDICALE

RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES

Sixième édition – Mai 2015

Accepté par l'exécutif du CMDP du CISSSL

Département de biologie médicale

Chef du département
Coordonnateur administratif
Chef du département adjoint

Dr Danielle Talbot
Mme Christine Bolduc
Dr Alain Marion

Centre de prélèvements :

Assistante au supérieur immédiat
Médecin responsable

Mme Rachel Couturier
Dr Amichai Grunbaum

Service d'anatomo-pathologie :

Chef de service médical
Chef de service administratif

Dr Alain Marion
Mme Isabelle Girard par intérim

Service de biochimie :

Chef de service médical
Chef de service administratif

Dr Nada Kanj
Mme Isabelle Girard

Service d'hématologie-oncologie :

Chef de service médical
Chef de service administratif

Dr Danielle Talbot par intérim
Mme Isabelle Girard

Service de microbiologie et infectiologie :

Chef de service médical
Chef de service administratif

Dr Stéphanie Castonguay
Mme Isabelle Girard par intérim

INTRODUCTION

Le Département de biologie médicale du Centre de santé et services sociaux de Laval offre une gamme complète de services de laboratoire à la population de la région. Nos laboratoires assurent une assurance qualité continue de toutes les analyses effectuées et ceci en visant la plus grande efficacité possible. Cependant la qualité et l'efficacité des services de laboratoire ne se limitent pas aux activités qui se déroulent à l'intérieur de nos laboratoires. Il faut au préalable s'assurer de prescrire le bon test (pertinence) et que le spécimen soit prélevé chez le bon patient (identification adéquate) et ceci au bon moment (tenir compte des variations biologiques).

Le présent guide est la cinquième édition des règles qui sont appliquées par les différents services du département pour s'assurer que les analyses demandées sont pertinentes. Nous avons introduit les recommandations de **l'INESS d'avril 2014 sur *l'usage judicieux de 14 analyses biomédicales*** Pour plusieurs analyses, nous vous demandons de nous fournir une information clinique suffisante pour permettre de confirmer la pertinence de la demande et éventuellement aider à l'interprétation des résultats. Le guide complète le « Répertoire des analyses de laboratoire » qui lui contient les conditions de prélèvements exigées par les laboratoires (préparation du patient, spécimen, préservatifs, ...).

Vous trouverez ces règles d'utilisation dans l'intranet dans la section de gauche Les directions/DSPHAM/Biologie médicale-laboratoire et sur le site Web du CSSS de Laval dans la section Le CSSS de Laval sous l'onglet Département de biologie médicale.

Enfin, pour s'assurer de la bonne identification des spécimens, s'assurer que les bonnes analyses soient effectuées et s'assurer que les rapports soient acheminés au bon endroit, **le département vous rappelle les exigences pour l'acceptation des échantillons acheminés à nos laboratoires:**

FEUILLET DE PRESCRIPTION

1. Patient :

- Identification complète du patient en lettres carrées
- Nom (nom de fille dans le cas de femmes mariées)
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance
- Numéro de RAMQ
- Nom de jeune fille de la mère pour les patients n'ayant pas d'assurance-maladie (nouvel émigré, bébé, clientèle incarcérée, résident hors province...)

2. Provenance :

- Identification complète de la provenance avec une étampe rouge ou un équivalent : nom de la résidence, du Centre d'accueil ou de la Clinique, avec l'adresse complète

3. Médecin :

- Nom et prénom du médecin requérant en lettres carrées
- Numéro de permis (une étampe devrait être utilisée)
- Signature de la prescription avec la date

4. Analyses demandées :

- Toujours inscrire la date et l'heure du prélèvement dans le coin inférieur droit du feuillet***
- Toujours cocher l'analyse(s) demandée(s)
- Inscrire lisiblement l'analyse demandée si elle ne figure pas au feuillet
- Identifier le site ou le type de tissu, s'il y a lieu
- Dans l'incertitude, consulter le répertoire des analyses du laboratoire
- Inscrire lisiblement les renseignements cliniques, s'il y a lieu

*** Pour les échantillons sanguins, le délai maximal est de 2 heures entre le prélèvement et l'arrivée au laboratoire.

*** Pour les échantillons de microbiologie autre que sanguins, le délai maximal est de 24 heures entre le prélèvement et l'arrivée au laboratoire.

ÉCHANTILLON

L'échantillon doit être identifié en lettres carrées :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance et/ou no RAMQ
- L'identification de l'échantillon doit correspondre à celle de la prescription

Pour les lames de cytologie et celles pour recherche d'herpès par immunofluorescence :

- Inscrire nom et prénom avec un crayon de plomb sur le bout dépoli de la lame.

SAISIE À L'ORDINATEUR

- Le nom du médecin requérant qui a fait la prescription des analyses doit impérativement être inscrit afin de pouvoir lui transmettre les rapports qui seront émis après le congé du patient.
- Une fois prélevé, l'échantillon doit obligatoirement être enregistré.

EXCEPTIONS SI RENSEIGNEMENTS MANQUANTS :

- Les spécimens irremplaçables ou obtenus par techniques invasives (ex. : LCR, pièces chirurgicales, biopsies...) seront analysés si une personne présente au moment du prélèvement vient préciser l'identification au laboratoire.
- Les spécimens de pathologie et de cytologie provenant d'un bureau de médecin seront retournés à l'expéditeur pour identification.

Pour ces deux situations, le nom de la personne qui procédera à l'identification apparaîtra sur le rapport de l'utilisateur.

TABLE DES MATIÈRES

1,3 BÊTA-D-GLUCAN détection antigénique sur sérum	16
ACANTHAMOEBA sp. culture	16
ACIDES AMINÉS (sériques ou urinaires)	16
ACIDES GRAS À TRÈS LONGUE CHAÎNE (sériques ou urinaires)	16
ACIDE MÉTHYLMALONIQUE	16
ACIDES ORGANIQUES URINAIRES	17
ACIDE VALPROIQUE (Depakene/Epival)	17
ACTINOMYCETES AÉROBIES (incluant Nocardia sp.) culture	17
ADÉNOVIRUS culture virale	17
ADÉNOVIRUS PCR	18
ALBUMINE	18
ALDOLASE	18
ALPHA-1 ANTITRYPSINE	18
ALPHA-FOETOPROTÉINE	19
ALPHA-THALASSÉMIE	19
ALPHA-2 ANTIPLASMINE	19
ALUMINIUM	19
AMIBIASE sérologie	20
AMIBE état frais sur selles	20
AMIBE recherche de parasite sur selles	20
AMIKACINE dosage sanguin quantitatif	20
AMIODARONE (Cordarone)	21
AMITRIPTYLINE (Elavil)	21
AMYLASE (ISOENZYMES)	21
ANA (anticorps antinucléaire)	21
ANALYSE MICROSCOPIQUE DES URINES	22
ANTI-BETA-2-GLYCOPROTÉINE 1	22
ANTICOAGULANT LUPIQUE	23
ANTICORPS ANTI-CARDIOLIPINE	23
ANTICORPS ANTI-CELLULES DE PURKINJE	24
ANTICORPS ANTI-CELLULES PARIÉTALES	24
ANTICORPS ANTI-FACTEUR INTRINSÈQUE	25
ANTICORPS ANTI-GLIADINES (IgA et IgG)	25
ANTICORPS ANTI-GM1 (anti-gangliosides)	25
ANTICORPS ANTI-HÉPARINE	25
ANTICORPS ANTI-HISTONE	26

ANTICORPS ANTI-HU/ANTI-YO/ANTI-RI	26
ANTICORPS ANTI-Jo-1	26
ANTICORPS ANTI-LKM (liver kidney microsome)	27
ANTICORPS ANTI-MAG (anti-myelin associated glycoprotein)	27
ANTICORPS ANTI-MEMBRANE BASALE (peau)	27
ANTICORPS ANTI-MITOCHONDRIE	28
ANTICORPS ANTI-MUSCLE LISSE	28
ANTICORPS ANTI-MUSCLE STRIÉ	28
ANTICORPS ANTI-MYÉLOPÉROXYDASE (P-ANCA)	29
ANTICORPS ANTI-PROTÉINASE 3 (C-ANCA)	29
ANTICORPS ANTI-RÉCEPTEUR ACÉTYLCHOLINE	29
ANTICORPS ANTI-RÉCEPTEUR DE TSH (TSI)	29
ANTICORPS ANTI-SUBSTANCE INTERCELLULAIRE INTRAÉPIDERMIQUE	29
ANTICORPS ANTI-SURRÉNALE	30
ANTICORPS ANTI-THYROGLOBULINE	30
ANTICORPS ANTI-THYROPÉROXYDASE (ANTI-TPO)	30
ANTICORPS ANTI-TRANSGLUTAMINASE	30
ANTI - DNA (anticorps anti-DNA)	30
ANTI-DNAse B sérologie	31
ANTIGÈNE PROSTATIQUE SPÉCIFIQUE (PSA totale et libre)	31
ANTI - HCV	31
ANTIRÉTROVIRAUX dosage sanguin	31
ANTI-SACCHAROMYCES sérologie	32
ANTI-STREPTOLYSINE O (ASO) sérologie	32
ANTI-THROMBINE	32
ANTI-XA XARELTO (rivaroxaban)	33
APO E (GÉNOTYPE)	33
APOLIPOPROTÉINE A1	33
APOLIPOPROTÉINE B	33
ARTHROPODES (tique) identification morphologique par stéréoscopie	33
ARTHROPODES (tique) PCR	34
ARTHROPODES (gale, poux, puces, punaises et larves de mouches) identification morphologique par stéréoscopie	34
ASPERGILLUS culture	34
ASPERGILLUS sérologie (A. fumigatus, A. niger, A. flavus et A. nidulans)	34
AST (aspartate aminotransférase)	35
BABESIOSE sérologie	35
BANQUE DE SANG	36
BANQUE DE SANG CRITÈRES D'UTILISATION DES PRODUITS SANGUINS	36

BARTONELLA HENSELEA (maladie des griffes de chat) sérologie	37
BARTONELLA spp. PCR	38
BENCE JONES URINAIRES	38
BÊTA 2 - MICROGLOBULINE	38
BILAN THYROÏDIEN	39
BIOPSIE MUSCULAIRE	39
BIOPSIE RÉNALE	40
BMULT (dépistage de bâtonnets Gram négatifs multi-résistants) culture (recherche d'entérobactéries porteuses de phénotype de résistance aux antibiotiques compatible avec un ESBL, AMPc et de carbapénémases)	40
BORDETELLA pertussis/parapertussis PCR	40
BORRELIA BURGDORFERI (maladie de Lyme) sérologie	41
BRCA 1 ET 2	41
BRUCELLOSE culture	41
BRUCELLOSE sp. sérologie	41
C1-ESTÉrase INHIBITEUR	42
CA-125	42
CA15-3	42
CA19-9	43
CAFÉINE	43
CALCITONINE	43
CALICIVIRUS (norwalk, norovirus, sapovirus) PCR	43
CARBAMAZÉPINE (Tegretol)	44
CARBAPENEMASE (dépistage de bâtonnet Gram négatif résistant au carbapenemes) culture	44
CARBAPENEMASE (dépistage de bâtonnet Gram négatif résistant au carbapenemes) PCR	44
CAROTÈNE	44
CD4/CD8	45
CD55-CD59	45
CD SUR CYTOMÈTRE DE FLUX NON DISPONIBLE À CSL	45
CEA	45
CÉRULOPLASMINE	45
CH50	46
CHIKUNGUNYA Sérologie	46
CHLAMYDIA PSITTACI sérologie	46
CHLAMYDIA TRACHOMATIS PCR	47
CHLAMYDIA TRACHOMATIS Culture	47
CHLAMYDIA TRACHOMATIS (sérototype LGV) Sérologie	47
CHLAMYDIA TRACHOMATIS (sérototype LGV) PCR	48
CHLORPROMAZINE (Largactil)	48

CHOLESTÉROL-HDL	48
CHOLESTÉROL TOTAL	48
CK-MB	49
CLOBAZAM (Frisium)	49
CLOMIPRAMINE (Anafranil)	49
CLONALITÉ B OU T	50
CLONAZEPAM (Rivotril)	50
CLOSTRIDIUM DIFFICILE ÉLISA	50
CLOSTRIDIUM DIFFICILE PCR	50
CLOZAPINE (Clozaril)	51
COAGULOGRAMME COMPLET	51
COCCIDIODOMYCOSE culture	51
COCCIDIODOMYCOSE sérologie	51
CODE 50	51
COLLAGEN BINDING PROTEIN	52
COURBE DE DISSOCIATION DE L'HÉMOGLOBINE	52
COURBE DE POLYMÉRISATION DU FIBRINOGENÈ	52
COXIELLA BURNETTI (Fièvre Q) PCR	52
COXIELLA BURNETTI (Fièvre Q) sérologie (phase I et II)	52
COXSACKIE VIRUS sérologie	53
CRÉATINE KINASE (ISOENZYMES)	53
CRISTAUX	53
CREUTZFELDT-JACOB (Prion) recherche protéine 14-3-3 par PCR	53
CRYPTOCOCCUS NÉOFORMANS agglutination sur le sang ou LCR	54
CRYPTOSPORIDIUM immunofluorescence sur selles	54
CUIVRE	54
CULTURE DE SELLE culture	54
CULTURE VIRALE (général) culture	55
CYCLOSPORINE (Neoral/Sandimmune)	55
CYSTICERCOSE (HYDATIOSE) sérologie	55
CYTOCHIMIES SANGUINES OU MÉDULLAIRES autres que PAS, Noir Soudan, Myélopéroxydase, Estérase double, TRAP	55
CYTOGÉNÉTIQUE (caryotype)	56
CYTOGÉNÉTIQUE (Sanguin ou médullaire)	56
CYTOLOGIE DES EXPECTORATIONS	56
CYTOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE	57
CYTOMÉGALOVIRUS sérologie IgG	57
CYTOMÉGALOVIRUS PCR sur le sang/LCR	57
CYTOMÉGALOVIRUS sérologie IgM	58

DÉHYDROÉPIANDROSTÉRONNE (SULFATE) DHEA-S	58
DENGUE VIRUS sérologie	58
DÉSIPRAMINE (Norpramin)	58
DIGOXINE (Lanoxin)	59
D – DIMÈRES (REDIM)	59
DIPHTÉRIE sérologie	59
DISOPYRAMIDE (Rythmodan)	59
DOSAGE DU GLEEVEC	59
DOXÉPINE (Sinequan)	60
ÉLECTROPHORÈSE DE L'HÉMOGLOBINE	60
ÉLECTROPHORÈSE DES PROTÉINES (SÉRUM ET URINES)	60
ENA (anticorps dirigés contre les antigènes solubles du noyau)	61
ENTEROCOCCUS RÉSISTANT À LA VANCOMYCINE (ERV dépistage) PCR	61
ENTÉROVIRUS PCR sur LCR	61
ENTÉROVIRUS sérologie	61
ENTÉROVIRUS culture virale	61
ENZYME DE CONVERSION ANGIOTENSINE	62
EPSTEIN-BARR VIRUS monostest	62
EPSTEIN-BARR VIRUS VCA IgM	62
EPSTEIN-BARR VIRUS VCA IgG	62
EPSTEIN-BARR EBNA	62
EPSTEIN-BARR VIRUS PCR quantitatif	63
ÉRYTHROPOÏÉTINE	63
ÉTHOSUXIMIDE (Zarontin)	63
ÉTUDE DES POPULATIONS LYMPHOCYTAIRES	63
CD4/CD8	63
ÉTUDE DES PROGÉNITEURS	64
FACTEUR RHUMATOÏDE sérologie	64
FACTEUR V LEIDEN	64
FACTEUR XII	65
FACTEUR XIII (DOSAGE)	65
FER SÉRIQUE	65
FERRITINE	66
FIBROSE KYSTIQUE culture et antibiogramme	66
FIÈVRE JAUNE VIRUS sérologie	66
FILARIOSE sérologie	66
FISH (sang ou moelle)	67
FLAER	67

FOLATES	67
FROTTIS SANGUIN PÉRIPHÉRIQUE	68
FRUCTOSAMINE	68
FSC (FORMULE SANGUINE COMPLÈTE)	68
G6PD (glucose-6-phosphate déshydrogénase)	69
GALACTOMANANNE détection antigénique sur sérum ou lavage bronchique et/ou bronchoalvéolaire	69
GALACTOSE	69
GASTRINE	70
GÉNOTYPE HFE	70
GENTAMICINE dosage sanguin quantitatif	70
GIARDIA LAMBLIA immunofluorescence sur les selles	70
GIARDIA LAMBLIA recherche de parasites	71
GLUTATHION RÉDUCTASE	71
GROUPE SANGUIN DE BÉBÉ	71
HAEMACLOT ASSAY	71
HANTAVIRUS sérologie	71
HAEMOPHILUS DUCREY (chancres mou) PCR	72
HELICOBACTER PYLORI sérologie	72
HELICOBACTER PYLORI culture	72
HÉMOGLOBINE GLYQUÉE (A1c)	72
HÉPARINE	72
HÉPATITE A Sérologie IgM HAV	73
HÉPATITE A Sérologie IgG ou total	73
HÉPATITE B HBsAg	73
HÉPATITE B Anti-HBc total	73
HÉPATITE B Anti-Hbc IgM	74
HÉPATITE B Anti-HBs	74
HÉPATITE B HBeAg	74
HÉPATITE B anti-HBe	74
HÉPATITE B Charge virale (PCR quantitatif) HBV DNA	75
HÉPATITE C Sérologie Anti-HCV	75
HÉPATITE C Charge virale (ARN HCV) PCR quantitatif	75
HÉPATITE C ARN quantitatif (charge virale)	76
HÉPATITE D (delta) PCR	76
HÉPATITE E Sérologie IgM	76
HERPÈS SIMPLEX immunofluorescence	76
HERPÈS SIMPLEX sérologie IgG spécifique HSV1 HSV2	77
HERPÈS SIMPLEX PCR quantitatif	77

HERPES SIMPLEX culture virale	77
HHV-6 PCR	77
HHV-7 PCR	78
HHV-8 PCR	78
5-HIAA	78
HISTOPLASMOSE détection antigénique	79
HLA B27	79
HLA B*5701	79
HLA DQ7DQ8	80
HOMOCYSTÉINE	80
HORMONE PARATHYROIDIENNE (PTH)	80
HPV (virus du papillome humain) PCR sur endocol	80
HTLV1 et HTLV2 sérologie	81
HYDROXYPROLINE (URINE)	81
IFE (immunofixation par électrophorèse)	81
IGD	81
IMIPRAMINE (Tofranil)	82
IMMUNOGLOBULINES (SOUS-CLASSES)	82
IMMUNOGLOBULINES INTRAVEINEUSES POLITIQUE D'UTILISATION	82
INFLUENZA A ET B PCR	84
INHIBINE B	84
INHIBINE TOTALE	84
ITRACONAZOLE dosage sanguin quantitatif	84
JAK-2 (Qualitatif)	85
JAK-2 (quantitatif)	85
LAMOTRIGINE (Lamictal)	85
LAP (leucine aminopeptidase)	85
LEISHMANIOSE culture	86
LEISHMANIOSE sérologie	86
LEGIONELLA PNEUMOPHILA antigène urinaire	86
LEGIONELLA sp. sérologie	86
LEPTOSPIROSE sérologie	87
LIQUIDE CÉPHALO-RACHIDIEN (Décompte cellulaire)	87
LIQUIDE SYNOVIAL (Analyses biochimiques)	87
LIPOPROTÉINE a (Lp(a))	87
LITHIUM	87
MALARIA	88
MEN 2a (mutation : multiple endocrine neoplasia)	88

MÉTHOTREXATE	88
MICROALBUMINE	88
MICROBIOLOGIE (ÉCHANTILLONS ET MILIEU DE TRANSPORT)	89
METAPNEUMOVIRUS PCR	89
MOFÉTILMYCOPHÉNOLATE (CellCept, acide mycophénolique)	89
MONOTEST sérologie	90
MUCOPOLYSACCHARIDES URINAIRES	90
MULTIMÈRES DU FACTEUR VON WILLEBRAND	90
MURAMIDASE SÉRIQUE	90
MUTATION FACTEUR II	91
MUTATION HFE (hémochromatose)	91
MYCOBACTÉRIES (incluant Mycobacterium tuberculosis) culture	91
MYCOBACTÉRIES (incluant Mycobacterium tuberculosis) PCR TB	91
MYCOBACTÉRIES (incluant Mycobacterium tuberculosis) ARN16S	92
MYCOPLASMA GENITALIUM PCR	92
MYCOPLASMA HOMINIS PCR	92
MYCOPLASMA PNEUMONIAE et CHLAMYDOPHILA PCR	92
MYCOSES SUPERFICIELLES culture	93
MYCOSES PROFONDES culture	93
NEISSERIA GONORRHEAE culture	93
NEISSERIA GONORRHEAE PCR	93
NORTRIPTYLINE (Aventyl)	94
NOCARDIA sp. culture	94
NORWALK/NOROVIRUS	94
OLANZAPINE (Zyprexa)	94
ONCOTYPE DX	95
OREILLONS PCR	95
OREILLONS IgG sérologie	95
OREILLONS IgM sérologie	96
OSTÉOCALCINE	96
OXYURES (ENTEROBIUS VERMICULARIS) microscopie	96
PAI-1 (plasminogène activateur inhibiteur-1)	96
PARAGONIMIASE sérologie	97
PARASITES (recherche dans les selles) microscopie	97
PARVOVIRUS IgG sérologie	97
PARVOVIRUS IgM sérologie	98
PARVOVIRUS PCR	98
PEPTIDE C	98

PFA (Temps d'occlusion)	98
PHÉNOBARBITAL	99
PHÉNYTOÏNE (Dilantin)	99
PHOSPHATASE ALCALINE (ISOENZYMES)	99
PHOSPHATASE ALCALINE (LEUCOCYTAIRE)	99
PLACENTA	100
PLOMB	100
PNEUMOCYSTIS JIROVECI immunofluorescence	100
POLYOMAVIRUS (virus JC/BK) PCR	100
POSACONAZOLE dosage quantitatif (HPLC-MS) sur le sang	101
PRÉALBUMINE	101
PRÉCIPITINES AVIAIRES sérologie	101
PRIMIDONE (Mysoline)	101
PROCAÏNAMIDE (Pronestyl)	102
PROCALCITONINE sérologie	102
PROGESTÉRONE (17-hydroxy)	102
PROTÉINE C (COAG)	102
PROTÉINE C RÉACTIVE sérologie	103
PROTÉINE S	103
PROTÉINES TOTALES	103
PSEUDOCHOLINESTÉRASE (PHÉNOTYPE)	103
PURINES-PYRIMIDINES URINAIRES	104
PYRUVATE KINASE	104
Q-PCR	104
QUANTIFÉRON TB GOLD sérologie	104
QUINIDINE	105
RAGE sérologie	105
RAST (IgE spécifiques)	105
RA TEST	105
RATIO DES CHAÎNES LÉGÈRES KAPPA/LAMBDA	106
RECHERCHE DE MUTATION DU BCR-ABL	106
RÉSISTANCE À LA PROTÉINE C ACTIVÉE (RPCA)	107
RICOF	107
ROTAVIRUS détection d'antigènes dans les selles	107
ROUGEOLE (PCR)	108
RUBÉOLE IgG sérologie	108
RUBÉOLE IgM sérologie	108
SARO (STAPHYLOCOCCUS AUREUS RÉSISTANT À L'OXACILLINE)	108

SCHISTOSOMIASE sérologie	109
SCHISTOSOMIASE état frais	109
SÉROLOGIE	109
SEX HORMONE BINDING GLOBULIN (SHBG)	110
SIROLIMUS (Rapamune)	110
SPERMOGRAMME - FERTILITÉ	110
STAPHYLOCOCCUS AUREUS résistant à l'oxacilline (dépistage SARO) PCR	111
STAPHYLOCOCCUS AUREUS résistant à l'oxacilline (dépistage SARO) culture	111
STREPTOCOCCUS PNEUMOMONIAE antigène urinaire	111
STRONGYLOIDES (sérologie)	111
STRONGYLOIDES recherche de parasites	112
SYPHILIS EIA sérologie	112
SYPHILIS RPR sérologie	112
SYPHILIS VDRL sur LCR	112
T3 TOTALE	113
T4 LIBRE	113
TACROLIMUS (FK 506, Prograf)	114
TÉLOPEPTIDES C (urine) Plasmatique	114
TEST À L'ISOPROPANOL	114
TEMPS DE REPTILASE	114
TEST D'AGRÉGATION PLAQUETTAIRE	115
TEST DE RELÂCHE À LA SÉROTONINE	115
TEST DE ROSETTE	115
TESTOSTÉRONE TOTALE (TT)	115
TÉTANOS sérologie	116
THÉOPHYLLINE	116
TOBRAMYCINE dosage sanguin quantitatif	116
TORCH (bilan incluant Toxoplasmose, rubéole, CMV. HSV) sérologie	116
TOXOCARA sérologie	117
TOXOPLASMOSE IgG sérologie	117
TOXOPLASMOSE IgM sérologie	117
TOXOPLASMOSE PCR	118
TPMT (THIOPURINE MÉTHYL-TRANSFÉRASE)	118
TRANSFERRINE	118
TRICHINELLOSE sérologie	118
TRICHOMONAS VAGINALIS microscope	119
TRIMIPRAMINE (Surmontil)	119
TROPONINE T	119

TRYPANOSOMIASE sérologie	119
TSH (HORMONE THYRÉOTROPE)	120
TULARÉMIE (<i>Francisella tularensis</i>) sérologie	120
TYPAGE HLA	120
UREAPLASMA UREALYTICUM PCR	120
URÉE SÉRIQUE	121
VANCOMYCINE dosage sanguin quantitatif	122
VARICELLA-ZOSTER IgG sérologie	122
VARICELLA-ZOSTER IgM sérologie	122
VARICELLA-ZOSTER (VZV) (lames) immunofluorescence	122
VARICELLA-ZOSTER (VZV) PCR semi-quantitatif	123
VIBRIO CHOLERAЕ culture	123
VIH dépistage sérologie 4e génération (IgG et Ag p24)	123
VIH charge virale PCR quantitatif sur le sang	123
VIH génotypage PCR sur le sang suivi d'un séquençage	124
VIH test de tropisme co-récepteur CCR5 PCR suivi de séquençage	124
VIP (vasoactive intestinal peptide)	124
VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO) sérologie	125
VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO) PCR sur le sang/LCR	125
VIRUS RESPIRATOIRES PCR Multiplex	125
VIRUS RESPIRATOIRE SYNCITIAL (RSV) détection antigénique	126
VITAMINE A	126
VITAMINE B12	126
VITAMINE C	127
VITAMINE D	127
VITAMINE E	128
VITESSE DE SÉDIMENTATION	128
VMA (acide vanilmandélique urinaire)	128
VORICONAZOLE dosage par technique HPLC-MS sur le sang	129
VWF ANTIGÈNE	130
ZAP-70	130
ZINC	130
ANNEXES	131
MILIEU DE TRANSPORT REQUIS SELON LE TYPE DE PRÉLÈVEMENT	131

1,3 BÊTA-D-GLUCAN détection antigénique sur sérum

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Suspicion d'infection fongique invasive.

Un formulaire d'envoi d'analyse hors Québec doit être rempli par le clinicien.

ACANTHAMOEBA sp. culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Infection associée au port de verres de contact.

Spécimens acceptés : grattage de cornée, verres de contact.

ACIDES AMINÉS (sériques ou urinaires)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

ACIDES GRAS À TRÈS LONGUE CHAÎNE (sériques ou urinaires)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

ACIDE MÉTHYLMALONIQUE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ACIDES ORGANIQUES URINAIRES

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

ACIDE VALPROIQUE (Depakene/Epival)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

ACTINOMYCETES AÉROBIES (incluant *Nocardia* sp.) culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Analyse effectué sur demande spéciale si spécimens autres que respiratoires.

ADÉNOVIRUS culture virale

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Spécimens adéquats en fonction de la présentation clinique:

Sécrétion nasopharyngée, gorge, lavage broncho-alvéolaire, selles, urines, écouvillon superficiel de conjonctive ou grattage de cornée, biopsie tissulaire profonde.

ADÉNOVIRUS PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Infection respiratoire virale soupçonnée ou confirmée.
Sur demande spéciale seulement.

ALBUMINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 7 jours.

ALDOLASE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse refusée d'emblée. Prescrire plutôt la créatinine kinase (CK).

ALPHA-1 ANTITRYPSINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Emphysème
Cytolyse
Augmentation des enzymes hépatiques
Cholestase
Cirrhose / hépatopathie / hépatite
Hépatite C ou prétraitement hépatite C

ALPHA-FOETOPROTÉINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Délai minimum entre les demandes : 18 jours sauf si spécifié grossesse.

En grossesse, doit être prélevé entre 10 et 24 semaines, idéalement entre 16 et 18 semaines.

ALPHA-THALASSÉMIE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Analyse faite une fois à vie

Critère d'acceptation :

Anémie microcytaire non ferriprive avec électrophorèse de l'hémoglobine normale

ALPHA-2 ANTIPLASMINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Hyperfibrinolyse

ALUMINIUM

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

AMIBIASE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Investigation de colite ou d'abcès hépatiques et pulmonaires potentiellement causés par *Entamoeba histolytica*.

AMIBE état frais sur selles

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Le spécimen doit être soumis au laboratoire dans les 30 minutes suivant le prélèvement.

AMIBE recherche de parasite sur selles

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoire.

AMIKACINE dosage sanguin quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Indiquer clairement la date et l'heure du prélèvement sanguin pour le dosage pré et post dose d'amikacine.

AMIODARONE (Cordarone)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

AMITRIPTYLINE (Elavil)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

AMYLASE (ISOENZYMES)



Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

L'amylase ne doit pas être utilisée pour diagnostiquer une pancréatite, la lipase est un test plus spécifique (INESS 2014)

ANA (anticorps antinucléaire)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANALYSE MICROSCOPIQUE DES URINES

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

L'analyse microscopique des urines est effectuée d'emblée en présence de l'un des critères suivants : présence au bâtonnet de sang/hémoglobine, protéines, leucocytes ou nitrites ; ou si le patient est âgé de 6 ans ou moins.

L'analyse du sédiment urinaire peut aussi être obtenue malgré l'absence de ces critères si les informations cliniques pertinentes sont fournies.

Le délai maximal pour la réception au laboratoire est de 4 heures (idéalement moins de 2 heures).

ANTI-BETA-2-GLYCOPROTÉINE 1

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 84 jours

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Thrombose

 Récurrente

 <50 ans idiopathique

 Site non usuel (mésentérique, cérébrale)

Obstétrical (Critères de Sapporo):

 1 ou + perte fœtale >10 semaines

 3 ou + pertes fœtales <10 semaines

 1 ou + prématurés <34 semaines

RCIU sévère inexplicé

Pré éclampsie sévère ou récidivante

Thromboses artérielles (acv, coronarien) chez patients < 40 ans

Lupus / LED

Vasculite

Livedo reticularis

Microangiopathie

Déficits cognitifs, lésions de la substance blanche

Contrôle d'anti-beta-2-glycoprotéine-1 positif

ANTICOAGULANT LUPIQUE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Non fait si INR > 3,5.

Délai minimum entre les prélèvements : 84 jours

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Thrombose

Récurrente

<50 ans idiopathique

Site non usuel (mésentérique, cérébral...)

Obstétrical (Critères de Sapporo):

1 ou + perte fœtale >10 semaines

3 ou + pertes fœtales <10 semaines

1 ou + prématurés <34 semaines

RCIU sévère inexplicable

Pré éclampsie sévère ou récidivante

Thromboses artérielles (ACV, coronarien) chez patients < 40 ans

Lupus / LED

Vasculite

Livedo reticularis

Microangiopathie

Déficits cognitifs, lésions de la substance blanche

Contrôle d'anticoagulant lupique positif

ANTICORPS ANTI-CARDIOLIPINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Délai minimum entre les prélèvements : 84 jours

Critères d'acceptation :

Thrombose

Récurrente

< 50 ans idiopathique

Site non usuel (mésentérique, cérébral...)

Obstétrical (Critères de Sapporo):

- 1 ou + perte fœtale >10 semaines
- 3 ou + pertes fœtales <10 semaines
- 1 ou + prématurés <34 semaines
- RCIU sévère inexpliqué

Pré éclampsie sévère ou récidivante

Thromboses artérielles (ACV, coronarien) chez patients < 40 ans

Lupus / LED

Vasculite

Livedo reticularis

Microangiopathie

Déficits cognitifs, lésions de la substance blanche

Contrôle d'anticardiolipine positif

ANTICORPS ANTI-CELLULES DE PURKINJE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Dégénérescence cérébelleuse paranéoplasique (ataxie, dysarthrie...)

ANTICORPS ANTI-CELLULES PARIÉTALES

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Déficiences en vitamine B12

Anémie pernicieuse

Achlorydrie

ANTICORPS ANTI-FACTEUR INTRINSÈQUE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Déficience en vitamine B12

Anémie pernicieuse

Achlorydrie

ANTICORPS ANTI-GLIADINES (IgA et IgG)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANTICORPS ANTI-GM1 (anti-gangliosides)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Neuropathie auto-immune

Neuropathie motrice

Guillaine Barré

ANTICORPS ANTI-HÉPARINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires

ANTICORPS ANTI-HISTONE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Lupus médicamenteux ou idiopathique / LED

ANTICORPS ANTI-HU/ANTI-YO/ANTI-RI

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Syndrome neurologique paranéoplasique

Encéphalite limbique / Encéphalite paranéoplasique

Encéphalomyélite paranéoplasique

Ataxie / Syndrome cérébelleux

Neuropathie

Différencié une neuropathie auto-immun des effets neurotoxiques de la chimiothérapie

Suivi de la réponse au traitement anti-néoplasique chez les patients séropositifs

ANTICORPS ANTI-Jo-1

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Dermatomyosite/polymyosite

Myosite / CK élevés

Faiblesse musculaire

Maladie pulmonaire interstitielle

Dysphagie

Myocardite

ANTICORPS ANTI-LKM (liver kidney microsome)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Cytolyse
Augmentation des enzymes hépatiques
Augmentation AST/ALT
Cholestase
Hépatite C ou bilan prétraitement hépatite C
Cirrhose
Bilan hépatopathie
Hépatite auto-immune

ANTICORPS ANTI-MAG (anti-myelin associated glycoprotein)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.
Neuropathie

ANTICORPS ANTI-MEMBRANE BASALE (peau)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Pemphigus
Pemphigoïde
Maladies bulleuses

ANTICORPS ANTI-MITOCHONDRIE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Cytolyse
Augmentation des enzymes hépatiques
Augmentation AST/ALT
Cholestase
Hépatite C ou bilan prétraitement hépatite C
Cirrhose
Bilan hépatopathie
Hépatite

ANTICORPS ANTI-MUSCLE LISSE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Cytolyse
Augmentation des enzymes hépatiques
Augmentation AST/ALT
Cholestase
Hépatite C ou bilan prétraitement hépatite C
Cirrhose
Bilan hépatopathie
Hépatite

ANTICORPS ANTI-MUSCLE STRIÉ

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Myasthénie grave

ANTICORPS ANTI-MYÉLOPÉROXYDASE (P-ANCA)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

Délai à éliminer si renseignements = crise/flare up de vasculite

ANTICORPS ANTI-PROTÉINASE 3 (C-ANCA)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

Délai à éliminer si renseignements = crise/flare up de vasculite

ANTICORPS ANTI-RÉCEPTEUR ACÉTYLCHOLINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANTICORPS ANTI-RÉCEPTEUR DE TSH (TSI)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANTICORPS ANTI-SUBSTANCE INTERCELLULAIRE INTRAÉPIDERMIQUE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Pemphigus

Maladie bulleuse

ANTICORPS ANTI-SURRÉNALE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Insuffisance surrénalienne primaire

ANTICORPS ANTI-THYROGLOBULINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANTICORPS ANTI-THYROPÉROXYDASE (ANTI-TPO)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANTICORPS ANTI-TRANSGLUTAMINASE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ANTI - DNA (anticorps anti-DNA)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Non fait si anticorps antinucléaire (anti-ANA) négatif. A moins que renseignement clinique = lupus. Cas de lupus ANA négatif.

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

Éliminer le délai si renseignements cliniques = crise/flare-up

ANTI-DNAse B sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Investigation d'atteintes post streptococciques incluant la glomérulonéphrite et le rhumatisme articulaire aiguë.

ANTIGÈNE PROSTATIQUE SPÉCIFIQUE (PSA totale et libre)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

ANTI - HCV

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

Non refait si confirmé positif.

ANTIRÉTROVIRAUX dosage sanguin

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Un formulaire de demande d'analyse doit être rempli par le clinicien.

La pharmacométrie est indiquée dans les situations suivantes:

- Échec virologique
- Effets indésirables
- Suivi de routine - patient n'ayant jamais eu d'échec au traitement antirétroviral
- Suivi de routine - patient chez qui le virus présente des mutations sur la protéase
- Interactions médicamenteuses
- Patients avec particularités (dialyse, pédiatrie, obésité, malabsorption, etc)
- Posologie hors monographie
- Vérification post ajustement de posologie
- Non adhérence aux recommandations posologiques

Les antirétroviraux analysés sont: maraviroc, raltégravir, éfavirenz, étravirine, névirapine, atazanavir, darunavir, fosamprénavir, indinavir, lopinavir, nelfinavir, ritonavir, saquinavir, tipranavir, amprénavir, delavirdine

ANTI-SACCHAROMYCES sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Aide à distinguer entre la colite ulcéreuse et la maladie de Crohn chez les patients pour lesquels une maladie inflammatoire de l'intestin est suspectée.

ANTI-STREPTOLYSINE O (ASO) sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Investigation d'atteintes post streptococciques incluant la glomérulonéphrite et le rhumatisme articulaire aiguë.

ANTI-THROMBINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Non fait si patient sous héparine sauf si renseignements cliniques pertinents.

Renseignements cliniques obligatoires et critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Thrombose veineuse :

Récurrente

< 50 ans idiopathique

Histoire familiale

Site non usuel (mésentérique, cérébral)

Dépistage familial

1 ou + perte fœtale > 10 semaines

3 ou + pertes fœtales ≤ 10 semaines

Thrombose artérielle chez patient < 55 ans avec histoire familiale de thrombose veineuse ou sans facteur de risque d'athérosclérose

ANTI-XA XARELTO (rivaroxaban)

Service responsable : **Hématologie**

Non disponible

APO E (GÉNOTYPE)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse effectuée une fois à vie.

APOLIPOPROTÉINE A1

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours

APOLIPOPROTÉINE B

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

ARTHROPODES (tique) identification morphologique par stéréoscopie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Spécifier si présence de symptômes cliniques.

Indiquer le lieu et la date d'acquisition de la tique (Québec ou hors Québec).

Indiquer la municipalité si l'acquisition est au Québec.

ARTHROPODES (tique) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Type de test:
PCR sur la tique
PCR *Borrelia burgdorferi* (agent étiologique de la maladie de Lyme)
PCR *Anaplasma phagocytophilum* (agent étiologique de l'anaplasmose granulocytaire humaine)
PCR *Babesia microti* (agent étiologique de la babésiose)

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Spécifier si présence de symptômes cliniques.
Indiquer le lieu et la date d'acquisition de la tique (Québec ou hors Québec). Si au Québec, indiquer la municipalité.

ARTHROPODES (gale, poux, puces, punaises et larves de mouches) identification morphologique par stéréoscopie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Présence d'un arthropode en lien avec des symptômes cliniques.

ASPERGILLUS culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Symptômes compatibles avec une infection fongique. Culture fongique obtenue d'un site normalement stérile (sang, LCR, biopsie) ou d'un spécimen représentatif des voies respiratoires inférieures.

ASPERGILLUS sérologie (*A. fumigatus*, *A. niger*, *A. flavus* et *A. nidulans*)

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Aide au diagnostic de la pneumonite d'hypersensibilité (alvéolite allergique intrinsèque)

AST (aspartate aminotransférase)



Service responsable : **Biochimie**

Règle :

- L'AST et l'ALT sont des tests de détection de l'atteinte hépatique cytolytique. L'ALT est utile pour le suivi de l'atteinte hépatique lors de traitements médicamenteux (par ex. les statines et le méthotrexate)
- L'AST n'est pas spécifique au foie et ajoute peu d'information sauf dans des situations spécifiques, comme l'abus d'alcool.⁵ Dans ces cas, le rapport AST/ALT est > 1.2
- Le plus récent guide de pratique clinique canadien indique que l'ALT et la créatine kinase (et non l'AST) sont indiquées avant d'instaurer un traitement avec statines. Le dosage d'ALT (sans AST) devrait être répété dans les trois mois après le début du traitement.¹ (voir guide et supplément). Le dosage de l'AST apporte peu d'information supplémentaire à celui de l'ALT (sauf pour aider à confirmer une atteinte hépatique alcoolique lorsque l'ALT est élevée). (INESS 2014)
- Le dosage de l'AST pour les patients externes et ambulatoires ne sera effectué que si les informations cliniques sont fournies. [Hépatite / Cirrhose / Hépatopathie](#)

BABESIOSE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Aide à l'investigation lorsque la parasitémie a été éradiquée ou pour une étude séroépidémiologique.

L'identification du parasite par frottis sanguin demeure le test de référence si suspicion d'une infection active.

BANQUE DE SANG

Service responsable : Hématologie

➤ **Code 50**

Règle :

Valide pour un maximum de 72 heures.

Groupe sanguin

Règle : non refait si connu à 2 reprises dans le système Trace Line

➤ **Groupe sanguin de bébé**

Règle :

Fait si mère Rh négative. Fait si mère Rh négative et mort *in utero*. Fait si mère Rh+ avec recherche d'anticorps positif.

Fait sur demande spécifique du médecin.

➤ **Test de Rosette**

Règle :

Fait si mère Rh négative avec bébé Rh positif. Fait si mère Rh négative et mort *in utero*.

Fait si mère Rh négative et traumatisme abdominal, version externe, décollement placentaire avec saignements ou placenta previa avec saignements.

Fait sur demande du médecin traitant.

BANQUE DE SANG CRITÈRES D'UTILISATION DES PRODUITS SANGUINS

Service responsable : Comité de médecine transfusionnelle

La décision de transfuser tous produits sanguins doit faire l'objet d'un consentement éclairé du patient, sauf en situation d'extrême urgence, et ceci doit être documenté au dossier du patient.

Critères d'utilisation des culots globulaires

- Aucune valeur d'hémoglobine ne justifie en soi une transfusion : la décision de transfuser doit toujours être basée sur l'état clinique du patient. À considérer en présence des symptômes suivants, s'ils sont clairement reliés à l'anémie : **syncope, angine, dyspnée, ischémie cérébrale transitoire.**
- Transfusion d'un culot globulaire peut être suffisante. Ne pas prescrire plusieurs culots de façon routinière.
- En hémorragie aiguë, les culots globulaires ne doivent pas être utilisés pour l'expansion du volume.

Critères pour la transfusion de concentrés plaquettaires

- Décompte plaquettaire < 10 X 10⁹ /L
- Décompte plaquettaire < 20 X 10⁹ /L si sepsis ou fièvre
- Décompte plaquettaire < 50 X 10⁹ /L si procédure invasive, chirurgie ou saignement

- Hémorragie ou procédure invasive associée à une dysfonction plaquettaire acquise ou congénitale
- Contre-indications : Purpura thrombotique thrombocytopénique (PTT), syndrome hémolytique urémique (SHU), thrombopénie à l'héparine, purpura thrombocytopénie idiopathique (PTI, contre-indication relative).
- Cinq concentrés plaquettaires ou une thrombaphérèse augmentent du 25 à 50 X 10⁹/L le décompte plaquettaire une heure post transfusion.

Critères pour la transfusion de plasma frais congelé

- Le plasma est utilisé pour remplacer les facteurs de coagulation lorsque les produits de fractionnement spécifiques n'existent pas.
- PT ou PTT > 1,5 fois la limite supérieure lors d'un saignement actif, d'une procédure invasive ou d'une chirurgie.
- Saignement microvasculaire diffus en per opératoire lorsque le coagulogramme ne peut être obtenu rapidement et qu'une CIVD est suspectée.
- Renverser les anticoagulants oraux. Considérer d'abord l'utilisation du Bériplex et de la vitamine K.
- Renverser le danaparoïde
- Produit de remplacement pour plasmaphérèse
- Traitement du PTT
- Transfuser 10 à 15 ml/kg
- Transfuser 5 à 8 ml/kg pour renverser les anticoagulants oraux

Critères pour la transfusion de cryoprécipités

- Fibrinogène < 1 g/L en présence d'un saignement actif, d'une procédure invasive ou d'une chirurgie
- Saignement post-thrombolyse
- Hémorragie en présence d'une dysfibrinogénémie
- Saignement microvasculaire diffus en per opératoire lorsque le coagulogramme ne peut être obtenu rapidement et qu'une CIVD est suspectée
- Transfuser 5 cryoprécipités

BARTONELLA HENSELEA (maladie des griffes de chat) sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Présence d'un tableau clinique compatible incluant: une lymphadénopathie régionale subaiguë, des lésions cutanées, des lésions musculosquelettiques, une endocardite à hémoculture négative, une uvéite et une rétinite. Les manifestations généralisées menant à des symptômes de fièvre sans foyer, de méningite, d'ostéomyélite, d'arthrite et d'angiomatose bacillaire sont également possibles.

BARTONELLA spp. PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Présence d'un tableau clinique compatible incluant: une lymphadénopathie régionale subaiguë, des lésions cutanées, des lésions musculosquelettiques, une endocardite à hémoculture négative, une uvéite et une rétinite. Les manifestations généralisées menant à des symptômes de fièvre sans foyer, de méningite, d'ostéomyélite, d'arthrite et d'angiomatose bacillaire sont également possibles.

Les spécimens acceptés sont: aspiration de liquide d'une plaie, échantillon de pus, liquide ou tissu provenant d'un ganglion lymphatique, biopsie de valve cardiaque et liquide synovial.

BENCE JONES URINAIRES

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires et critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Bilan de base d'un myélome multiple

Suivi d'un myélome pour évaluer rémission complète

BÊTA 2 - MICROGLOBULINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours

Renseignements cliniques obligatoires et critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Myélome

Gammopathie

Lymphome

BILAN THYROÏDIEN

Service responsable : Biochimie

Règle :

- Le dosage de la TSH permet de détecter et de suivre la majorité des troubles de la fonction thyroïdienne.
- Le dosage de la T4 libre ne sera effectué que si la TSH est anormale.
- Le dosage de la T3 totale ne sera effectué que si la TSH est inférieure à 0,1 mU/L ET que la T4 libre est normale ou abaissée.
- Le dosage de la T4 libre malgré une TSH normale est indiqué si l'on suspecte une hypothyroïdie secondaire ou tertiaire (information clinique requise)
- La vérification de la fonction thyroïdienne n'est pas recommandée pendant l'hospitalisation ou la prise de glucocorticoïdes à fortes doses, sauf dans le cas d'arythmie cardiaque ou autre indication clinique pertinente (intoxication, coma, nodule thyroïdienne).
- Délai recommandé entre le changement de posologie ou le début de traitement : 8 semaines.

BIOPSIE MUSCULAIRE

Service responsable : Pathologie

Règle :

La procédure biopsique est d'une extrême importance dans le diagnostic des maladies musculaires car elle permet d'obtenir un matériel sans artéfact pour l'étude histochimique et histoenzymologie sur tissu congelé et pour la microscopie électronique. Le spécimen est envoyé dans un autre centre hospitalier pour analyse. Donc, nous vous demandons de ne pas prélever de biopsie musculaire l'après-midi.

- Aviser le laboratoire de pathologie qu'une biopsie musculaire sera pratiquée.
- Nous faire parvenir le spécimen à l'état frais sur une gaze légèrement humidifiée de saline, du lundi au jeudi avant midi, directement au laboratoire de pathologie.
- Suivre la procédure de prélèvement. Cf. répertoire des analyses de laboratoire.

BIOPSIE RÉNALE

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Nous vous demandons de ne plus manipuler ou fixer les spécimens biopsiques. Nous nous chargerons de fragmenter les spécimens pour les diverses techniques.

- Faire parvenir les spécimens à l'ÉTAT FRAIS, dans une gaze légèrement humidifiée de saline.
- Les spécimens doivent nous parvenir directement au laboratoire de pathologie avant 14 heures.

BMULT (dépistage de bâtonnets Gram négatifs multi-résistants) culture (recherche d'entérobactéries porteuses de phénotype de résistance aux antibiotiques compatible avec un ESBL, AMPc et de carbapénémases)

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Locale**

Règle:

Dépistage effectué chez tout patient à l'entrée de l'unité des soins intensifs.

Dépistage effectué chez tout patient en provenance ou ayant séjourné dans un centre hospitalier à l'étranger au cours des 3 dernières années.

Dépistage des patients avec historique de dialyse à l'extérieur du Québec.

Dépistage en contexte d'éclosion suspectée ou confirmée.

Dépistage des patients hospitalisés sur une unité de soins ayant été en contact avec un cas positif à raison d'un dépistage par semaine ad 3 semaines post départ du cas index.

BORDETELLA pertussis/parapertussis PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Tableau clinique compatible.

Analyse effectuée sur une aspiration ou un écouvillonnage des sécrétions nasopharyngées.

BORRELIA BURGDORFERI (maladie de Lyme) sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible avec la maladie de Lyme ou histoire d'exposition à une tique en région endémique.

BRCA 1 ET 2

Service responsable : **Hématologie**

Non disponible

BRUCELLOSE culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Pour des raisons de biosécurité, il est important d'aviser le laboratoire s'il y a suspicion clinique d'infection avec cet agent pathogène.

BRUCELLOSE sp. sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible incluant une histoire d'exposition directe ou indirecte à des animaux infectés ou suite à la consommation de viandes insuffisamment cuites ou de produits laitiers non pasteurisés.

C1-ESTÉRASE INHIBITEUR

Service responsable : Hématologie

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Angioedème récurrent sans urticaire
Épisodes récurrents de douleurs abdominales inexplicées
Histoire familiale
Œdème laryngé inexplicé
Angioedème et diminution du C4

CA-125

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 18 jours
Renseignements cliniques pertinents obligatoires.

CA15-3

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 18 jours

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Suivi de cancer du sein métastatique difficilement mesurable cliniquement ou radiologiquement

CA19-9

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 18 jours.

Renseignements cliniques pertinents obligatoires avec critères d'acceptation.

Critères d'acceptation :

Suivi d'un cancer pancréatico-biliaire prouvé / Cholangiocarcinome

CAFÉINE

Service responsable : **Biochimie**

Analyse référée à l'extérieur. Les résultats sont généralement disponibles dans les 24 heures suivant l'envoi du spécimen vers le centre concerné. Les envois extérieurs en biochimie sont fait 2 fois semaine, soit les mardis et jeudis matins.

Règle :

Cas pédiatrique seulement.

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

CALCITONINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

CALICIVIRUS (norwalk, norovirus, sapovirus) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Investigation d'une écloison de gastroentérites d'allure virale, nosocomiale ou en communauté.

CARBAMAZÉPINE (Tegretol)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

CARBAPENEMASE (dépistage de bâtonnet Gram négatif résistant au carbapenemes) culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Dépistage en contexte d'éclosion suspectée ou confirmée.
Dépistage des patients hospitalisés sur une unité de soins ayant été en contact avec un cas positif.
à raison d'un dépistage par semaine ad 3 semaines post départ du cas index.
Délai 30 jours entre deux demandes si patient connu porteur de carbapenemes.

CARBAPENEMASE (dépistage de bâtonnet Gram négatif résistant au carbapenemes) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Confirmation de la présence du gène KPC pour toute souche bactérienne issue d'un spécimen clinique qui présente un phénotype compatible avec la production de carbapénémases.

CAROTÈNE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse refusée d'emblée. Remplacée par le dosage de la vitamine A.

CD4/CD8

Service responsable : **Hématologie**

Voir étude des populations lymphocytaires

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires. Délai minimum de 90 jours sauf si renseignements cliniques pertinents. Délai minimum de 30 jours si suivi VIH.

CD55-CD59

Analyse remplacée par le test FLAER

CD SUR CYTOMÈTRE DE FLUX NON DISPONIBLE À CSL

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Demandé par l'hématologue.

CEA

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 18 jours.

Renseignements cliniques pertinents obligatoires.

CÉRULOPLASMINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

Renseignement : bilan cirrhose / hépatite / hépatopathie/maladie de Wilson

CH50

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation
Prélèvement fait qu'à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé.

Critères d'acceptation :

Infections pyogéniques récurrentes
Infections récurrentes à Neisseria
Lupus
Glomérulonéphrite
Néphrite

CHIKUNGUNYA Sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Tableau clinique viral compatible (fièvre, douleur articulaire) dans un contexte de retour de voyage et de piqûre d'insectes.
Fournir l'historique de voyage du patient.

CHLAMYDIA PSITTACI sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Tableau clinique pulmonaire compatible, fièvre sans foyer, endocardite à hémoculture négative ou myocardite avec histoire d'exposition aviaire.

CHLAMYDIA TRACHOMATIS PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Spécimens acceptés chez la femme: col, urine, vagin, gorge et anus

Spécimens acceptés chez l'homme: urine, gorge et anus

Spécimens acceptés chez le nouveau-né: yeux, nasopharynx

CHLAMYDIA TRACHOMATIS Culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Spécimens acceptés : gorge, œil liquide ascite/péritonéal et sécrétions naso-pharyngées

CHLAMYDIA TRACHOMATIS (sérotypage LGV) Sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le patient doit satisfaire au moins un des critères suivants, qu'il faut mentionner sur la requête d'analyse :

- Patient immunosupprimé
- Symptômes compatibles avec le LGV (lymphadénopathie inguinale, rectite)
- Antécédents cliniques de LGV
- Risque d'infection découlant d'une agression sexuelle
- Contact avec un cas confirmé de LGV
- Infection oculaire à Chlamydia trachomatis soupçonnée
- Contact sexuel lors d'un voyage dans une région d'endémicité
- Patient de sexe masculin qui est ou a été en contact avec un membre de la population de patients à risque élevé (p. ex. HARSH, autres ITSS)
- Patiente confrontée à des problèmes d'infertilité
- Patient nouveau-né.

CHLAMYDIA TRACHOMATIS (sérotipe LGV) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Les échantillons rectaux, urétraux, oropharyngés, l'écouviollonnage d'ulcère ou l'aspiration de liquide de bubon sont des spécimens acceptables. La confirmation d'un diagnostic de LGV peut nécessiter l'envoi du spécimen pour confirmation et génotypage du sérotipe dans un laboratoire de référence.

CHLORPROMAZINE (Largactil)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

CHOLESTÉROL-HDL

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

CHOLESTÉROL TOTAL

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

CK-MB



Service responsable : **Biochimie**

Dans un contexte clinique d'ischémie c'est la troponine I qui représente le marqueur le plus spécifique d'une atteinte myocardique. Le dosage de la Troponine I a donc remplacé celui de la CM-MB dans l'investigation d'un syndrome coronarien aigu.

Le dosage de CK-MB est donc réservé à des contextes cliniques particuliers ou l'interprétation des résultats de troponine I est rendue plus difficile. Par exemple, lorsqu'on soupçonne un réinfarctus chez un patient dans les 10 jours suivant l'obtention d'un résultat franchement positif de troponine I, le dosage de la CK-MB est le test à faire puisque ce marqueur retourne à la normale beaucoup plus rapidement que la troponine après le premier infarctus (72 heures vs 7-10 jours). Certains auteurs évoquent l'utilité de la CK-MB pour le diagnostic d'un infarctus du myocarde récidivant ou lié à une intervention comme la revascularisation coronarienne. (INESS 2014)

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

CLOBAZAM (Frisium)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

CLOMIPRAMINE (Anafranil)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

CLONALITÉ B OU T

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Syndrome lymphoprolifératif B ou T

CLONAZEPAM (Rivotril)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

CLOSTRIDIUM DIFFICILE ÉLISA

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite sur les selles formées.
Analyse non faite si un test positif a été émis pour le patient dans les 7 derniers jours.
Analyse non faite chez les enfants de moins de 12 mois.
Si l'analyse par ELISA est négative mais que le doute clinique persiste, il est recommandé d'effectuer une recherche de Clostridium difficile par PCR.

CLOSTRIDIUM DIFFICILE PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse effectuée si le test pour le Clostridium difficile par technique ÉLISA est positif pour l'antigène GDH et que la toxine B est négative.
Analyse effectuée si des tests répétés par technique ÉLISA sont négatifs mais que la suspicion clinique demeure élevée.
Analyse non effectuée si PCR effectué dans les 7 derniers jours.
Analyse effectué sur demande par la prévention des infections.

CLOZAPINE (Clozaril)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

COAGULOGRAMME COMPLET

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Non fait si patient sous aspirine ou héparine.

Le temps d'occlusion (PFA) ne sera pas fait en période de garde et si Hb < 100 ou plaquettes < 80 000 / μ L

COCCIDIODOMYCOSE culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Pour des raisons de biosécurité, il est important d'aviser le laboratoire s'il y a suspicion clinique d'infection avec cet agent pathogène.

COCCIDIODOMYCOSE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

CODE 50

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Valide pour un maximum de 72 heures.

COLLAGEN BINDING PROTEIN

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires

COURBE DE DISSOCIATION DE L'HÉMOGLOBINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation.

Critères d'acceptation :

Polyglobulie inexpliquée, recherche d'hémoglobine à haute affinité.

COURBE DE POLYMÉRISATION DU FIBRINOÈNE

Service responsable : **Hématologie**

COXIELLA BURNETTI (Fièvre Q) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible incluant la fièvre sans foyer, l'endocardite à hémoculture négative, la pneumonie atypique et l'hépatite. L'analyse peut être effectuée sur le sang, LCR et biopsie tissulaire

COXIELLA BURNETTI (Fièvre Q) sérologie (phase I et II)

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible incluant la fièvre sans foyer, l'endocardite à hémoculture négative, la pneumonie atypique et l'hépatite.

COXSACKIE VIRUS sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Des cultures virales de la gorge et des selles sont recommandées. La sérologie sera faite si la culture virale est positive.

CRÉATINE KINASE (ISOENZYMES)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

L'analyse sera autorisée seulement en présence d'une valeur de CK totale élevée.

CRISTAUX

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

État frais envoyé en stat.

En dehors des heures d'ouverture du labo mettre au frigo de cytologie.

CREUTZFELDT-JACOB (Prion) recherche protéine 14-3-3 par PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le laboratoire de microbiologie doit être avisé de la suspicion clinique d'une maladie à prion pour la gestion des spécimens.

Le clinicien qui demande l'analyse doit communiquer avec le microbiologiste au préalable.

CRYPTOCOCCUS NÉOFORMANS agglutination sur le sang ou LCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Aucune

CRYPTOSPORIDIUM immunofluorescence sur selles

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Diarrhée prolongée (>7 jours).

CUIVRE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Maladie de Wilson

Maladie de Menke

Malnutrition, malabsorption

CULTURE DE SELLE culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite si patient hospitalisé depuis plus de 3 jours sans justifications cliniques.
Le laboratoire n'accepte qu'un seul prélèvement de selles par jour par patient.

CULTURE VIRALE (général) culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires, incluant le site de prélèvement.

Indiquer au laboratoire si la présence d'un virus en particulier est suspectée (ex: virus de l'herpès, le virus de la varicelle, cytomégalovirus, etc)

CYCLOSPORINE (Neoral/Sandimmune)

Service responsable : **Biochimie**

Analyse référée à l'extérieur. Les résultats sont généralement disponibles dans les 4 jours suivant l'envoi du spécimen vers le centre concerné.

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose, l'hôpital où a été fait la greffe et l'organe greffé.

CYSTICERCOSE (HYDATIOSE) sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Aide au diagnostic de lésions compatibles en imageries radiologiques (le plus souvent intracranienne) avec des kystes de *Taenia solium*.

CYTOCHIMIES SANGUINES OU MÉDULLAIRES autres que PAS, Noir Soudan, Myéloperoxydase, Estérase double, TRAP

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Demandé par l'hématologue.

CYTOGÉNÉTIQUE (caryotype)

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Ce test est disponible à Cité de la Santé pour tous les patients. Pour les nouveaux-nés hospitalisés, le prélèvement est fait au module naissance. Pour les patients ambulatoires, le prélèvement est fait au centre de prélèvements après rendez-vous.

- Renseignements cliniques **obligatoires** afin d'orienter l'examen.
- Faire parvenir le tube de sang hépariné (tube à bouchon vert) au laboratoire, **avant midi les lundi, mardi et vendredi.**

CYTOGÉNÉTIQUE (Sanguin ou médullaire)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Demandé par hématologiste seulement

CYTOLOGIE DES EXPECTORATIONS

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Compte tenu du fait que les prélèvements sont souvent salivaires, il est recommandé de

- Faire un prélèvement des sécrétions 3 matins consécutifs. Les prélèvements sont mis dans un seul récipient contenant de l'alcool 70% et conservé au réfrigérateur.
- Faire parvenir au laboratoire avec une seule requête

CYTOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Dans un but de pertinence et d'amélioration de l'efficacité et tout en préservant les éléments de qualité et de prévention, une rationalisation des requêtes de cytologie gynécologique est statuée.

Procédure :

- Le frottis est étalé sur une seule lame.
- Le chef de service de cytologie se réserve le droit de refuser l'examen cytologique lorsque l'identification de la lame est discordante avec celle de la requête. Toujours inscrire sur la lame, le nom de fille et le prénom ainsi que la date de naissance ou le numéro de RAMQ ou le # de dossier CSL.

CYTOMÉGALOVIRUS sérologie IgG

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Analyse non faite si résultat antérieur positif.

Le dépistage est indiqué dans les situations suivantes:

- VIH positif
- Femme enceinte travaillant en milieu scolaire, en garderie ou dans le milieu de la santé
- Dépistage pré-greffe
- Dépistage pré-chimiothérapie/immunomodulateur

CYTOMÉGALOVIRUS PCR sur le sang/LCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

L'analyse par PCR peut être indiquée dans les situations suivantes:

- Immunosuppression
- Greffe d'organe solide
- Infection materno-foetale
- Colite, œsophagite, gastrite
- Pneumopathie
- Rétinite
- Encéphalite

CYTOMÉGALOVIRUS sérologie IgM

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Indiqué dans le contexte de fièvre sans foyer, syndrome d'allure viral, enzymite hépatique, cytopénie, péricardite/myocardite, encéphalite ou autres atteintes neurologiques.

DÉHYDROÉPIANDROSTÉRONNE (SULFATE) DHEA-S

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

DENGUE VIRUS sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible (céphalées, fièvre, rash cutanée) avec une histoire d'exposition à des moustiques suite à un voyage dans une région endémique pour le virus de la dengue.

Fournir l'historique de voyage du patient.

DÉSIPRAMINE (Norpramin)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

DIGOXINE (Lanoxin)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué au moins 6-8 heures après la dernière dose.

D – DIMÈRES (REDIM)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Non fait si risque d'embolie pulmonaire > 6 ou si risque de TPP > 3 selon la grille de stratification du risque d'embolie pulmonaire et de TPP (en annexe)

DIPHTÉRIE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Investigation de déficit immunitaire ou vérification du statut post vaccinal.

DISOPYRAMIDE (Rythmodan)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

DOSAGE DU GLEEVEC

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Demandé par l'hématologue.

DOXÉPINE (Sinequan)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

ÉLECTROPHORÈSE DE L'HÉMOGLOBINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.
Poikilocytose
Dépistage conjoint d'une patiente avec hémoglobinopathie pré grossesse/grossesse
Origine ethnique à risque

ÉLECTROPHORÈSE DES PROTÉINES (SÉRUM ET URINES)



Service responsable : **Biochimie**

Règle :

L'électrophorèse des protéines sériques ne doit pas être prescrite chez les personnes asymptomatiques ou d'emblée pour un bilan inflammatoire

Délai minimum entre les demandes :

180 jours si dernière électrophorèse interprétée comme normale

42 jours pour toute électrophorèse jugée anormale

28 jours pour les patients avec myélome sous traitement

Renseignements obligatoires :

myélome multiple, MGUS, syndrome néphrotique, amyloidose, gammopathie monoclonale, maladie de Waldenstrom

Si un pic monoclonal ou une hypogammaglobulinémie est identifié et non documenté dans les cinq dernières années, le spécimen sera envoyé en hématologie pour immunofixation sérique et ratio kappa/lambda

ENA (anticorps dirigés contre les antigènes solubles du noyau)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Non fait si anticorps antinucléaire (ANA) négatif sauf si présence de renseignements cliniques pertinents. Lupus / Sclérodermie / Collagénose / Connectivite

Délai minimum entre les demandes : 90 jours

ENTEROCOCCUS RÉSISTANT À LA VANCOMYCINE (ERV dépistage) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Dépistage à l'admission selon critères établis par la prévention des infections

Si ERV+: dépistage autorisé aux 28 jours

SI ERV-: dépistage autorisé aux 5 jours

ENTÉROVIRUS PCR sur LCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Envoi systématique en pédiatrie.

Renseignements cliniques obligatoires chez l'adulte.

ENTÉROVIRUS sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

ENTÉROVIRUS culture virale

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Spécimens acceptés : gorge, vésicule cutanée, selles, œil, LCR, liquide amniotique, liquide péricardique, sécrétions naso-pharyngées, autopsie, biopsie pulmonaire ou cardiaque.

ENZYME DE CONVERSION ANGIOTENSINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

EPSTEIN-BARR VIRUS monotest

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Le délai minimum entre les demandes est de 5 jours.

EPSTEIN-BARR VIRUS VCA IgM

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Indiqué dans le contexte de fièvre sans foyer, syndrome d'allure viral, enzymite hépatique, cytopénie, péricardite/myocardite, encéphalite ou autres atteintes neurologiques.

EPSTEIN-BARR VIRUS VCA IgG

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires

EPSTEIN-BARR EBNA

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le dosage d'EBNA n'est pas indiqué dans le diagnostic d'un syndrome mononucléosique aiguë. Ces anticorps apparaissent tardivement après le 2e mois de de l'infection et persistent toute la vie.

EPSTEIN-BARR VIRUS PCR quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoire

Les autres spécimens acceptés sont: LCR, liquide du vitré, biopsie tissulaire

ÉRYTHROPOÏÉTINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation

Polyglobulie

Anémie avec insuffisance rénale

Syndrome myélodysplasique

Hypoplasie érythroïde

ÉTHOSUXIMIDE (Zarontin)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

ÉTUDE DES POPULATIONS LYMPHOCYTAIRES

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

CD4/CD8

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires. Délai minimum de 90 jours sauf si renseignements cliniques pertinents. Délai minimum de 30 jours si suivi VIH.

ÉTUDE DES PROGÉNITEURS

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Polyglobulie

Syndrome myélodysplasique

FACTEUR RHUMATOÏDE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Délai minimum de 90 jours entre les demandes.

FACTEUR V LEIDEN

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Fait une fois à vie

Fait si dépistage avec RPCA anormal

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Fait d'abord RPCA de dépistage

Thrombose veineuse :

 Récurrente

 < 50 ans idiopathique

 Histoire familiale

 Site non usuel (mésentérique, cérébral)

 Dépistage familial

 1 ou + perte fœtale > 10 semaines

 3 ou + pertes fœtales ≤ 10 semaines

Thrombose artérielle chez patient < 55 ans avec histoire familiale de thrombose veineuse ou sans facteur de risque d'athérosclérose

FACTEUR XII

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

PTT prolongé sans manifestation hémorragique

FACTEUR XIII (DOSAGE)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation.

Critères d'acceptation :

Diathèse hémorragique avec FSC normale et tests coagulation normaux

Avortement à répétition

Saignement cordon ombilical

Infertilité masculine

FER SÉRIQUE



Service responsable : **Biochimie**

Indication :

Le dosage du fer sérique ne doit pas être prescrit pour la détection d'une carence en fer chez les personnes asymptomatiques.² Seul le dosage de la ferritine est indiqué. (INESS2014)

FERRITINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours, sauf si présence de renseignements cliniques pertinents (par exemple suivi de maladie de Still)

FIBROSE KYSTIQUE culture et antibiogramme

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Spécimens acceptés : gorge et expectorations

FIÈVRE JAUNE VIRUS sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible (symptômes non spécifiques d'allure grippal pouvant progresser vers une jaunisse et des symptômes hémorragiques) avec une histoire d'exposition à des moustiques suite à un voyage dans une région endémique pour le virus de la fièvre jaune.

Fournir l'historique de voyage du patient.

FILARIOSE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Indiqué dans les situations suivantes:

- Dépistage d'individus asymptomatiques dont l'origine géographique ou l'histoire de voyage suggèrent une infection aux filaires.
- Dépistage d'individus symptomatiques avec les symptômes suivants:
 - a) La démangeaison généralisée (onchocercose)
 - b) Lymphangites (*Wuchereria bancrofti*, *B. malayi*)
 - c) Syndrome pulmonaire eosinophilique (*W. bancrofti*)
 - d) Historique d'infection à *Loa loa*.
- Ce test est rarement utilisé pour le diagnostic des lymphadémies chroniques (éléphantiasis), l'hydrocoèle et la chylurie, car compliquent la guérison de la filariose

FISH (sang ou moelle)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Anomalie chromosomique recherchée doit être précisée
Délai minimum entre les demandes : 90 jours
Formulaire spécial à compléter par médecin demandeur.

FLAER

Service responsable : **Hématologie**

Remplace le CD55-CD59

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Hémoglobinurie

Anémie hémolytique non-immune avec peu de stigmates hémolytiques au frottis et pas d'autre cause infectieuse

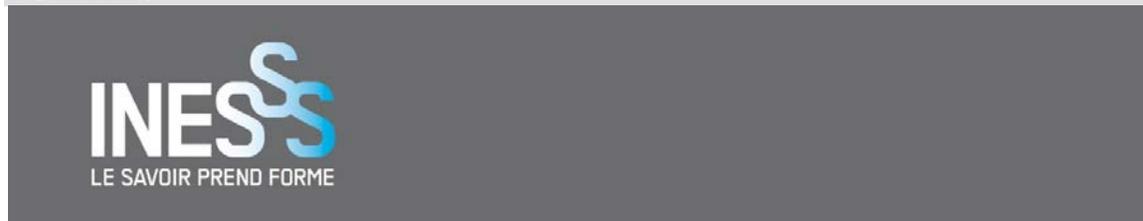
Thromboses à des sites non-usuels (Budd-Chiari, cérébral...) ou thrombose avec cytopénies inexplicables et hémolyse

Douleurs abdominales, dysphagie ou dysfonction érectile en présence de cytopénies et d'un bilan digestif négatif

Cytopénies où aplasie ou hypoplasie érythrocytaire sont dans le différentiel

État ferriprive non expliqué, en présence de cytopénies

FOLATES



Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Le dosage de l'acide folique est indiqué pour :

- L'évaluation d'une anémie macrocytaire, d'une macrocytose isolée, d'une pancytopenie ou lorsque l'information clinique suggère une carence en acide folique;

- Dans les cas de syndrome de malabsorption (par ex. maladie coeliaque, maladie de Crohn), malnutrition grave, alcoolisme⁵, et chez les patients sous traitement avec certains agents médicamenteux (p. ex. triméthoprime ou salazopyrine) (INESS 2014)

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

FROTTIS SANGUIN PÉRIPHÉRIQUE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques pertinents obligatoires.

Délai minimum entre les demandes 48 heures.

En l'absence de renseignement clinique, une formule sanguine complète (FSC) sera faite.

FRUCTOSAMINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

- L'hémoglobine glyquée est un meilleur marqueur pour le suivi diabétique chez la majorité des patients.
- La fructosamine est utile pour les patients avec des formes d'hémoglobine atypiques, des maladies hémolytiques ou chez la femme enceinte.
- Si les deux dosages sont demandés chez un même patient, seulement le dosage le plus adéquat (généralement l'hémoglobine glyquée) sera effectué à moins de renseignements cliniques pertinents.
- La fructosamine ne devrait pas être utilisée pour le dépistage du diabète.

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

FSC (FORMULE SANGUINE COMPLÈTE)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Une formule sanguine complète par 24 heures. Pour toutes autres demandes dans le même 24 heures, une formule sanguine (FS) sera faite.

G6PD (glucose-6-phosphate déshydrogénase)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Hyperbilirubinémie néonatale

Hémolyse

Hémolyse oxydative

Corps de Heinz

Pré dapsone

Adoption internationale

GALACTOMANANNE détection antigénique sur sérum ou lavage bronchique et/ou bronchoalvéolaire

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Suspicion d'infection fongique invasive.

GALACTOSE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

GASTRINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

GÉNOTYPE HFE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation
Analyse effectuée une fois à vie.
Prélèvement du lundi au jeudi. Jamais fait la veille d'un congé férié.

Critères d'acceptation :

Saturation transferrine $\geq 45\%$ avec ferritine > 200 (femme)
et > 300 (homme)
Dépistage familial
Hémochromatose

GENTAMICINE dosage sanguin quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Indiquer clairement la date et l'heure du prélèvement sanguin pour le dosage pré et post dose de gentamicine.

GIARDIA LAMBLIA immunofluorescence sur les selles

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Diarrhée prolongée (>7 jours).

GIARDIA LAMBLIA recherche de parasites

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Diarrhée prolongée (>7 jours).

GLUTATHION RÉDUCTASE

Service responsable : Hématologie

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Hémolyse induite surtout par fava

GROUPE SANGUIN DE BÉBÉ

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Fait si mère Rh négative. Fait si mère Rh négative et mort *in utero*. Fait sur demande spécifique du médecin. Fait si mère O Rh+ et recherche d'anticorps positifs

HAEMACLOT ASSAY

Service responsable : **Hématologie**

Non disponible

HANTAVIRUS sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible: syndrome d'allure grippal pouvant évoluer vers une détresse respiratoire dans un contexte d'exposition à des rongeurs ou à leurs excréments.

HAEMOPHILUS DUCREY (chancre mou) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

HELICOBACTER PYLORI sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

La sérologie n'est pas recommandée en suivi post éradication.

HELICOBACTER PYLORI culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle :

La culture est faite sur un spécimen de biopsie gastrique seulement.

Le laboratoire doit être avisé par le personnel d'endoscopie de la demande de culture pour le H. pylori afin de traiter le spécimen adéquatement.

Le spécimen doit être acheminé au laboratoire le plus rapidement possible.

HÉMOGLOBINE GLYQUÉE (A1c)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 42 jours.

HÉPARINE

Service responsable : Hématologie

Règle :

Le type d'héparine doit être précisé

HÉPATITE A Sérologie IgM HAV

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Hépatite aigue suspectée.

Le bilan hépatique doit être perturbé (augmentation AST, ALT)

HÉPATITE A Sérologie IgG ou total

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Marqueur d'immunité

Bilan pré-vaccination

HÉPATITE B HBsAg

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Suspicion d'infection aigue ou chronique par le virus de l'hépatite B

Analyse ne peut être répétée dans un délai de moins de 30 jours

HÉPATITE B Anti-HBc total

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Utile pour identifier les patients en période de fenêtre d'une infection aigue récente

Utile pour identifier les patients avec infection antérieure guérie

Utile pour identifier les patients avec une infection non résolue, chronique, évoluant à bas bruit

Analyse non répétée si anti-HBc total positif antérieurement

HÉPATITE B Anti-Hbc IgM

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle :

Utile dans le diagnostic de l'hépatite B aigue durant la période fenêtre

HÉPATITE B Anti-HBs

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Locale**

Règle :

Marqueur d'immunité post infection ou post vaccination

Non refait si une valeur antérieure ≥ 10 et que le prélèvement a été effectué après l'âge de 5 ans.

Recommandé annuellement chez le patient dialysé.

HÉPATITE B HBsAg

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Marqueur de la présence de virions infectieux actifs

HÉPATITE B anti-HBe

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Permet d'identifier les porteurs sains HBsAg+ ou les patients avec une infection récente.

HÉPATITE B Charge virale (PCR quantitatif) HBV DNA

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Utile pour le diagnostic d'une hépatite B aiguë

Utile dans le bilan de suivi d'une hépatite B prouvée

Utile pour le suivi de la réponse au traitement d'une hépatite B

HÉPATITE C Sérologie Anti-HCV

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Analyse ne peut être répétée dans un délai de moins de 30 jours

Non refait si confirmé positif.

Bilan ITSS

Bilan pré immunosuppression (chimio ou autre)

HÉPATITE C Charge virale (ARN HCV) PCR quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Suivi de la réponse au traitement de l'hépatite C

Aide au diagnostic chez le patient immunosupprimé

Aide au diagnostic d'une hépatite C aiguë

HÉPATITE C ARN quantitatif (charge virale)

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Bilan initial de la prise en charge d'un patient suspecté d'être infecté par l'hépatite C.
Suivi de la réponse au traitement.

HÉPATITE D (delta) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires
Nécessite que l'HBsAg et/ou HBVDNA soient positifs

HÉPATITE E Sérologie IgM

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires
Hépatite aigue suspectée
Le bilan hépatique doit être perturbé (augmentation AST, ALT)
Voyage en zone endémique
Contact avec des animaux (porcs) au Québec

HERPÈS SIMPLEX immunofluorescence

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

2 lames sont nécessaires
Inscrire nom, prénom **et** date de naissance ou RAMQ ou # de dossier sur les deux lames

HERPÈS SIMPLEX sérologie IgG spécifique HSV1 HSV2

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Critères d'acceptation pour la sérologie de dépistage:

- Lésion récidivante suggestive d'herpès mais avec résultat immunofluorescence ou de culture négative.
- Histoire suggestive d'herpès sans lésion active.
- Couple sérodiscordant
- Bilan ITSS
- Bilan pré-chimiothérapie/immunosuppresseur
- Bilan pré-greffe

HERPÈS SIMPLEX PCR quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Spécimens acceptés : sang, LCR, moelle osseuse, liquide amniotique, liquide de vitré et biopsie tissulaire.

HERPES SIMPLEX culture virale

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Inscrire le site de prélèvement

HHV-6 PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Immunosuppression

Post transplantation d'organe solide ou post greffe de moelle

HHV-7 PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Immunosuppression

HHV-8 PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Immunosuppression
Post greffe d'organe solide
Suspicion de sarcome de Kaposi
Suspicion de maladie de Castelman
Investigation d'un lymphome

5-HIAA

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

HISTOPLASMOSE détection antigénique

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le spécimen d'urine est le plus souvent utilisé dans la recherche antigénique mais un sérum, un LCR, un lavage broncho-alvéolaire ainsi que tout liquide normalement stérile sont acceptables.

Un formulaire d'envoi d'analyse hors Québec doit être rempli par le clinicien.

HLA B27

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Fait une fois à vie

Rendez-vous nécessaire à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé.

Critères d'acceptation :

Spondylite ankylosante

Douleurs lombaires

Arthrite inflammatoire

HLA B*5701

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Fait une fois à vie.

Critères d'acceptation :

Hypersensibilité à l'abacavir

Bilan de base VIH/SIDA

HLA DQ7DQ8

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critère d'acceptation.
Demandé une fois à vie.

Critère d'acceptation :

Maladie céliaque

HOMOCYSTÉINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

HORMONE PARATHYROIDIENNE (PTH)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

HPV (virus du papillome humain) PCR sur endocol

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Offert seulement à la clinique de gynécologie ou de colposcopie
Dépistage HPV peut être utilisé en dépistage primaire chez les femmes âgées de plus de 30 ans en
conjonction avec le PAP test ou en complément d'investigation d'un frottis cervical anormal

HTLV1 et HTLV2 sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires sauf pour les cliniques de fertilité

Bilan d'investigation d'atteintes neurologiques.

Bilan d'investigation pour certains types de lymphome.

Bilan d'immunosuppression

Bilan dans contexte de don d'organe

Bilan des cliniques d'infertilité

HYDROXYPROLINE (URINE)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

IFE (immunofixation par électrophorèse)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

Non fait si électrophorèse des protéines normale. Non fait si diminution isolée d'une immunoglobuline. Non fait si patient connu sauf si renseignements cliniques pertinents.

IGD

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation.

Critères d'acceptation :

Myélome multiple

Fièvre récurrente, adénopathies et douleurs abdominales

IMIPRAMINE (Tofranil)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

IMMUNOGLOBULINES (SOUS-CLASSES)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation.

Critères d'acceptation :

Ataxie-télangiectasie
Infections sino-pulmonaires récurrentes
Réponse inadéquate aux vaccins
Pancréatite

IMMUNOGLOBULINES INTRA VEINEUSES POLITIQUE D'UTILISATION

Service responsable : **Comité de médecine transfusionnelle**

Critères d'acceptation :

- Diagnostic précis
- Indications reconnues (classe I ou II)
- Niveau d'immunoglobulines dosé si déficience
- Échec ou absence d'alternative aussi efficace et moins coûteuse
- Évaluation des bénéfices cliniques documentée

Pour toute indication non reconnue, demande faite au comité de médecine transfusionnelle avec littérature à l'appui. S'il s'agit d'une situation d'urgence menaçant la vie du patient, le traitement sera autorisé, puis l'indication sera étudiée avec documentation à l'appui par le comité de médecine transfusionnelle.

Indications reconnues (classe I et II)

- Hypogammaglobulinémie primaire avec infections bactériennes récidivantes documentées
 - 400 mg /kg q 4 semaines
- Hypogammaglobulinémie secondaire (myélome et leucémie lymphoïde chronique) et infections bactériennes récidivantes documentées

- 400 mg /kg q 4 semaines
- Purpura thrombocytopénique idiopathique
Saignement muqueux - préopératoire
En soutien aux immunosuppresseurs
 - 2 g /kg dose totale divisée en 2 à 5 jours
- Inhibiteur de la coagulation
 - 1 g /kg die x 2 jours
- Cytopénies auto-immunes
 - 1 g /kg die x 2 jours
- Purpura néonatal allo immun
 - 1 à 2 g /kg die x 1 à 2 jours
- Purpura post-transfusionnel
 - 1 à 2 g /kg die x 1 à 2 jours
- Guillain Barré
 - 2 g /kg dose totale divisée en 2 à 5 jours
- Myasthénie grave
 - 2 g /kg dose totale divisée en 2 à 5 jours
- Polyneuropathie démyélinisante inflammatoire chronique
 - 2 g /kg dose totale divisée en 2 à 5 jours
- Neuropathie motrice multifocale avec bloc de conduction
 - 2 g /kg dose totale divisée en 2 à 5 jours
- Kawasaki
 - 2 g /kg 1 dose puis 1 g /kg q 3 à 4 jours P.R.N.
- Choc toxique à streptocoque ou staphylocoque
 - 0,4 à 2 g /kg totale en 1 ou 2 doses
- Infection sévère ou multi récidivante à Clostridium difficile
 - 200 à 400 mg /kg 1 dose

INFLUENZA A ET B PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse à profil saisonnier.

INHIBINE B

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation.
Une fois aux 18 jours.

Critères d'acceptation :

Fertilité, stérilité.

INHIBINE TOTALE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critère d'acceptation.
Une fois aux 18 jours.

Critère d'acceptation :

Tumeur granulosa.

ITRACONAZOLE dosage sanguin quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Indiquer date et heure de la prise de la dernière dose

JAK-2 (Qualitatif)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation
Fait une fois à vie
Formulaire spécial à compléter par médecin demandeur

Critères d'acceptation :

Polyglobulie/polycythémie
Thrombocytose non inflammatoire

JAK-2 (quantitatif)

Service responsable : **Hématologie**

Non disponible

LAMOTRIGINE (Lamictal)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

LAP (leucine aminopeptidase)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse refusée d'emblée. Prescrire plutôt la phosphatase alcaline et/ou la gamma-glutamyl transférase (GGT).

LEISHMANIOSE culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Aviser le laboratoire à l'avance car l'analyse nécessite un milieu de culture particulier en provenance du centre national de parasitologie.

LEISHMANIOSE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Indiqué pour l'évaluation de leishmaniose viscérale ou disséminée. Le test de référence demeure toutefois l'identification d'amastigotes dans un frottis coloré de lésions cutanées, ou de ponctions de rate, de moelle osseuse ou d'autres sites.

LEGIONELLA PNEUMOPHILA antigène urinaire

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Pneumonie atypique ou sévère.

LEGIONELLA sp. sérologie

Type de test : sérologie

Envoi extérieur

Règles :

Renseignements cliniques obligatoires.

Pneumonie atypique ou sévère.

LEPTOSPIROSE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

LIQUIDE CÉPHALO-RACHIDIEN (Décompte cellulaire)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Si 2 échantillons sont reçus, le décompte sera fait sur le dernier tube prélevé et, si le décompte des érythrocytes est évalué à 0,1 ou 2, le deuxième échantillon ne sera pas analysé.

LIQUIDE SYNOVIAL (Analyses biochimiques)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyses biochimiques refusées d'emblée. Le liquide synovial est un ultrafiltrat du sang et l'analyse biochimique du liquide synovial est très peu contributive au diagnostic différentiel.

LIPOPROTÉINE a (Lp(a))

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

LITHIUM

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

MALARIA

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires :

- Pays
- Prophylaxie reçue
- Immigrant < 1 an
- Voyageur ou immigrant > 1 an
- Suspicion clinique :
 - Faible, modérée ou élevée

MEN 2a (mutation : multiple endocrine neoplasia)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse effectuée une fois à vie.

MÉTHOTREXATE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

MICROALBUMINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

MICROBIOLOGIE (ÉCHANTILLONS ET MILIEU DE TRANSPORT)

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

- Le site du prélèvement, le type d'écouvillon et de milieu de transport diffèrent selon l'organisme recherché (*voir le tableau en annexe*).
- Les échantillons sanguins pour sérologie doivent parvenir au laboratoire dans un délai de 2 heures.
- Les échantillons autres que sanguins doivent parvenir au laboratoire en dedans de 24 heures à l'exception de cultures liquides qui doivent parvenir dans un délai maximum de 2 heures.
- Les prélèvements pour les cultures d'urine, d'expectorations, pour la recherche de la toxine de Clostridium difficile dans les selles, culture de selles et recherche de parasites dans les selles doivent être réfrigérés si le délai dépasse 2 heures.
- Les autres échantillons doivent être conservés à la température de la pièce.

METAPNEUMOVIRUS PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

MOFÉTILMYCOPHÉNOLATE (CellCept, acide mycophénolique)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose, hôpital où a été fait la greffe et l'organe greffé.

MONOTEST sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Locale**

Règle :

Délai minimum entre les demandes est de 5 jours.

MUCOPOLYSACCHARIDES URINAIRES

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

MULTIMÈRES DU FACTEUR VON WILLEBRAND

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

MURAMIDASE SÉRIQUE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Infections bactériennes récurrentes

Sarcoïdose

Dépôts d'amyloïde

MUTATION FACTEUR II

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation
Analyse effectuée une fois à vie.
Prélèvement du lundi au jeudi. Jamais fait la veille d'un congé férié.

Critères d'acceptation :

Thrombose veineuse

Récurrente

< 50 ans idiopathique

Histoire familiale

Site non usuel (mésentérique, cérébral)

Dépistage familial

1 ou + perte fœtale > 10 semaines

3 ou + pertes fœtales ≤ 10 semaines

Thrombose artérielle chez patient < 55 ans avec histoire familiale de thrombose veineuse ou sans facteur de risque d'athérosclérose

MUTATION HFE (hémochromatose)

Service responsable : **Hématologie**

Voir génotype HFE

MYCOBACTÉRIES (incluant *Mycobacterium tuberculosis*) culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Indiquer au laboratoire le site et le type de prélèvement. Un prélèvement sur écouvillon est acceptable dans un contexte d'infection cutanée présumée mais peut être sous-optimal pour le recouvrement de mycobactéries.

MYCOBACTÉRIES (incluant *Mycobacterium tuberculosis*) PCR TB

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Confirmation de la présence ou non de *Mycobacterium tuberculosis* sur les spécimens avec une auramine positive.

MYCOBACTÉRIES (incluant Mycobacterium tuberculosis) ARN16S

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Identification à l'espèce de toute mycobactérie isolée d'un spécimen clinique.
Envoi automatique au laboratoire de santé publique du Québec.

MYCOPLASMA GENITALIUM PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Analyse indiquée dans le contexte d'urétrite ou d'infection respiratoire néonatale.

MYCOPLASMA HOMINIS PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Analyse indiquée dans le contexte d'urétrite, avortement spontané, mort in utero et une infection respiratoire néonatale.

MYCOPLASMA PNEUMONIAE et CHLAMYDOPHILA PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
L'analyse peut être effectuée sur un lavage bronchoalvéolaire, une biopsie pulmonaire, les aspirations nasopharyngées et les expectorations. Le liquide céphalorachidien n'est pas un échantillon idéal pour l'analyse.

MYCOSES SUPERFICIELLES culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Identifier le site de prélèvement.

S'il s'agit d'un ongle, vous devez envoyer un grattage de l'ongle, pas de morceaux

MYCOSES PROFONDES culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Identifier le site de prélèvement.

Pour des raisons de biosécurité, il est important d'aviser le laboratoire s'il y a suspicion clinique d'infection par l'un des champignons dimorphes suivants: *Blastomyces dermatitidis*, *Coccidioides* sp., *Histoplasma capsulatum*, *Cladophialophora bantiana*, *Paracoccidioides brasiliensis*, *Penicillium marneffeii*.

NEISSERIA GONORRHEAE culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

En cas d'agression sexuelle, il est jugé pertinent d'effectuer la recherche de *Neisseria gonorrhoeae* par culture et par PCR sur d'autres sites (anus, gorge, vagin)

Spécimens acceptés : spécimens génitaux, œil, liquide articulaire, gorge et anus

NEISSERIA GONORRHEAE PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle :

En cas d'agression sexuelle, il est jugé pertinent d'effectuer la recherche de *Neisseria gonorrhoeae* par culture et par PCR sur d'autres sites (anus, gorge, vagin)

Spécimens acceptés chez la femme: col, urine

En cas d'agression sexuelle chez la femme: vagin, gorge, anus

Spécimens acceptés chez l'homme: urine

En cas d'agression sexuelle chez l'homme: gorge, anus

NORTRIPTYLINE (Aventyl)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

NOCARDIA sp. culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires
Effectué sur demande spéciale.
Recherché d'emblée dans les biopsies pulmonaires.

NORWALK/NOROVIRUS

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

OLANZAPINE (Zyprexa)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux)

ONCOTYPE DX

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Doit être demandé seulement si le résultat du test aura une influence sur la décision ou non d'utiliser un traitement adjuvant de chimiothérapie

Tous les critères suivants doivent être présents :

Cancer sein infiltrant

T1b avec caractéristiques défavorables(grade 2 ou 3, envahissement vasculaires) ou T1c ou T2

Ganglions négatifs

Récepteurs hormonaux positifs (ER et/ou PR)

Her2 négatif

Référence : Direction québécois du cancer, MSSS

OREILLONS PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Envoyer les spécimens entre 8h et 15h du lundi au vendredi.

Les spécimens acceptés sont:

1-l'urine (prélevée dans les 2 semaines suivant le début de la maladie)

2-l'écouvillonnage buccal/de la glande parotide ou de gorge, salive (prélevés dans les 5 jours suivant le début de la maladie).

3-LCR peut être soumis dans les cas de méningite/encéphalite.

OREILLONS IgG sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Vérification du statut d'immunité.

OREILLONS IgM sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.
Syndrome clinique aigu compatible.

OSTÉOCALCINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

OXYURES (ENTEROBIUS VERMICULARIS) microscopie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Utiliser de préférence la spatule adhésive pour effectuer et acheminer le prélèvement au laboratoire.

Ne pas envoyer les fins de semaine, ni après 16h la semaine.

PAI-1 (plasminogène activateur inhibiteur-1)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critère d'acceptation.

Critère d'acceptation :

Diathèse hémorragique.

PARAGONIMIASE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

La sérologie est d'une grande utilité clinique pour le diagnostic des paragonimiasés pulmonaires lorsque le test parasitologique sur la matière fécale ou le liquide bronchique est négatif. Ce test s'avère aussi utile pour la détection de *Paragonimus larva migrans cutané* et des paragonimiasés cérébrales.

PARASITES (recherche dans les selles) microscopie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

- Renseignements cliniques obligatoires.
- Diarrhée chronique > 7 jours
- Retour de voyage
- Eosinophilie
- Perte pondérale
- Rectorragie
- Colite ulcéreuse
- Recherche spécifique de *Giardia lamblia*
- Suspicion de vers
- Kystes hépatiques
- Dépistage chez l'immigrant
- Malabsorption
- Pneumonie migratoire
- Bilan pré-greffe
- Autres situations cliniques pertinentes

PARVOVIRUS IgG sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Analyse non faite si résultat antérieur positif.

Grossesse en milieu scolaire, garderie ou contact professionnel avec des enfants.

Bilan des cliniques d'infertilité.

PARVOVIRUS IgM sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Indiqué dans le bilan d'investigation de cytopénies ou d'arthrites.

Présence d'un syndrome clinique aigu.

Indiquer si contexte de grossesse.

Indiquer si possibilité de contact avec un cas suspecté et/ou confirmé de rubéole

PARVOVIRUS PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Spécimens acceptés : sang, moelle osseuse, liquide amniotique, biopsie tissulaire

PEPTIDE C

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

PFA (Temps d'occlusion)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai minimum de 24 heures entre les demandes.

Renseignements cliniques obligatoires.

Non fait si hémoglobine < 100 g/L ou plaquettes < 80,000/ μ L ou si prise d'anti-plaquettaire dans les derniers 7 jours. Non fait de garde

PHÉNOBARBITAL

Service responsable : **Biochimie**

Analyse référée à l'extérieur. Les résultats sont généralement disponibles dans les 24 heures suivant l'envoi du spécimen vers le centre concerné. Les envois extérieurs en biochimie sont faits 2 fois semaine, soit les mardis et jeudis matins.

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

PHÉNYTOÏNE (Dilantin)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

PHOSPHATASE ALCALINE (ISOENZYMES)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.
L'analyse sera autorisée seulement en présence d'une valeur de phosphatase alcaline totale élevée.

PHOSPHATASE ALCALINE (LEUCOCYTAIRE)

Service responsable : **Hématologie**

Non disponible

PLACENTA

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Dans un but de pertinence et d'amélioration de l'efficacité, une rationalisation des analyses des placentas est proposée :

- Un examen macroscopique sera effectué dans tous les cas
- En plus de l'examen macroscopique, un examen microscopique sera effectué seulement sur demande et justifications du médecin.

PLOMB

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

PNEUMOCYSTIS JIROVECI immunofluorescence

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse effectuée sur des spécimens respiratoires (expectoration induite, lavage broncho-alvéolaire ou lavage bronchique)

POLYOMAVIRUS (virus JC/BK) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

- Virus BK : suspicion de néphropathie associée aux polyomavirus (PVAN) chez le greffé rénal ou la cystite hémorragique chez le greffé de moelle osseuse.
- Virus JC: tableau suggestif de leucoencéphalopathie multifocale progressive (PML)

POSACONAZOLE dosage quantitatif (HPLC-MS) sur le sang

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Indiqué pour le suivi thérapeutique si:

- Interactions médicamenteuses significatives
- Suspicion de toxicité médicamenteuse
- Échec au traitement médical (prophylaxie ou en traitement sauvetage)
- Valider que le dosage est dans l'intervalle de référence (creu > 0,7 mcg/mL)
- Infection du système nerveux central ou de l'oeil
- Conditions particulières pouvant causer une absorption sous optimale de posaconazole (diarrhée, vomissements, mucosité, apports alimentaires limités)
- Le dosage pré-dose de posaconazole doit être effectué lorsque la concentration plasmatique est à l'équilibre soit \geq jour 7 de traitement.
- Indiquer la date et l'heure de la prise de la dernière dose

PRÉALBUMINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 7 jours.

PRÉCIPITINES AVIAIRES sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements obligatoires

PRIMIDONE (Mysoline)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

PROCAÏNAMIDE (Pronestyl)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

PROCALCITONINE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Le clinicien qui demande l'analyse doit contacter le microbiologiste au laboratoire afin de justifier et planifier l'envoi du spécimen. La demande d'analyse doit être approuvée par le biochimiste de garde de l'hôpital Le Gardeur.

PROGESTÉRONE (17-hydroxy)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

PROTÉINE C (COAG)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Critères d'acceptation :

Purpura fulminans

Thrombose veineuse

Récurrente

< 50 ans idiopathique

Histoire familiale

Site non usuel (mésentérique, cérébral)

Dépistage familial

1 ou + perte fœtale > 10 semaines

3 ou + pertes fœtales ≤ 10 semaines

Thrombose artérielle chez patient < 55 ans avec histoire familiale de thrombose veineuse ou sans facteur de risque d'athérosclérose

PROTÉINE C RÉACTIVE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Aucune

PROTÉINE S

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Critères d'acceptation :

Purpura fulminans

Thrombose veineuse

Récurrente

< 50 ans idiopathique

Histoire familiale

Site non usuel (mésentérique, cérébral)

Dépistage familial

1 ou + perte fœtale > 10 semaines

3 ou + pertes fœtales ≤ 10 semaines

Thrombose artérielle chez patient < 55 ans avec histoire familiale de thrombose veineuse
ou sans facteur de risque d'athérosclérose

PROTÉINES TOTALES

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 7 jours.

PSEUDOCHOLINESTÉRASE (PHÉNOTYPE)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse effectuée une fois à vie.

Le prélèvement ne doit pas être fait dans les 48 heures suivant l'administration de succinylcholine (Anectine, Quelicin).

Analyse non disponible en urgence.

PURINES-PYRIMIDINES URINAIRES

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

PYRUVATE KINASE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation.

Critères d'acceptation :

Hémolyse

Q-PCR

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Anomalie chromosomique recherchée doit être précisée

Délai entre les demandes : 30 jours.

Demandé par hématologiste seulement.

Formulaire spécial à compléter par l'hématologiste.

QUANTIFÉRON TB GOLD sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Ce test n'est pas recommandé pour le diagnostic d'une tuberculose active.

Aide à l'investigation d'une tuberculose latente.

L'hôpital du Sacré-Cœur doit nous faire parvenir les tubes.

QUINIDINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

RAGE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Indiqué chez les patients ayant reçu une vaccination pré- ou post-exposition contre le virus de la rage.

RAST (IgE spécifiques)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Les antigènes spécifiques doivent être spécifiés

RA TEST

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

RATIO DES CHAÎNES LÉGÈRES KAPPA/LAMBDA

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Délai entre les demandes : 18 jours

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Bilan d'une gammopathie monoclonale

Bilan d'une insuffisance rénale ou pré greffe rénale

Suivi d'une gammopathie monoclonale de signification indéterminée

Suivi d'un myélome indolent, hypo sécrétant ou non sécrétant

Suivi ou réponse au traitement d'une amyloïdose

Évaluer la réponse au traitement :

Myélome à chaînes légères

Myélome hypo sécrétant ou non sécrétant

Lorsque le pic monoclonal < 10 g/L à EPP

Lorsque la protéinurie < 200 mg/24 h

Lorsque les paramètres sériques et urinaires sont négatives

RECHERCHE DE MUTATION DU BCR-ABL

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Demandé par l'hématologue.

RÉSISTANCE À LA PROTÉINE C ACTIVÉE (RPCA)

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Non fait si patient sous Coumadin, Héparine, inhibiteur du facteur X ou inhibiteur de la thrombine.

Critères d'acceptation :

Thrombose veineuse :

Récurrente

< 50 ans idiopathique

Histoire familiale

Site non usuel (mésentérique, cérébral)

Dépistage familial

1 ou + perte fœtale > 10 semaines

3 ou + pertes fœtales ≤ 10 semaines

Thrombose artérielle chez patient < 55 ans avec histoire familiale de thrombose veineuse ou sans facteur de risque d'athérosclérose

RICOF

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

ROTAVIRUS détection d'antigènes dans les selles

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Fait sur selles liquides ou semi-solides

Tableau de gastro-entérite d'allure virale chez le jeune enfant (<12 ans).

ROUGEOLE (PCR)

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

RUBÉOLE IgG sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite si résultat antérieur positif.

Le dépistage de la rubéole (IgG) est indiqué dans le bilan pré-natal ou de grossesse ainsi que dans le bilan d'immigration de la femme en âge de procréer dont le statut vaccinal est incertain.

RUBÉOLE IgM sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Présence d'un syndrome clinique aigu.

Indiquer si contexte de grossesse.

Indiquer si possibilité de contact avec un cas suspecté et/ou confirmé de rubéole.

SARO (STAPHYLOCOCCUS AUREUS RÉSISTANT À L'OXACILLINE)

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

Analyse non faite si test positif dans les 7 derniers jours.

SCHISTOSOMIASE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Ce test peut être indiqué pour le dépistage d'individus ayant voyagé ou résidé dans des régions endémiques de schistosomiase, ou ayant eu un contact prolongé avec une source d'eau fraîche et ayant une éosinophilie non expliquée.

SCHISTOSOMIASE état frais

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

La recherche d'œufs de schistosome est effectuée sur demande sur les spécimens de selles ou d'urine.

SÉROLOGIE

* Recherche d'anticorps IgM spécifique sur 1 sérum ou d'augmentation du titre d'anticorps sur 2 sérums.

Service responsable : **Microbiologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Toute analyse sérologique pour laquelle un deuxième sérum est requis sera refusée si le deuxième n'est pas reçu au laboratoire 1 mois après la demande par le laboratoire (exemple : Leptospirose).

SEX HORMONE BINDING GLOBULIN (SHBG)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Pour les hommes, cette analyse est offerte comme un test reflexe uniquement, dépendamment du résultat de la testostérone totale. (Voir [testostérone totale](#))

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

SIROLIMUS (Rapamune)

Service responsable : **Biochimie**

Analyse référée à l'extérieur. Les résultats sont généralement disponibles dans les 24 heures suivant l'envoi du spécimen vers le centre concerné.

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose, l'hôpital où a été fait la greffe et l'organe greffé.

SPERMOGRAMME - FERTILITÉ

Service responsable : **Pathologie**

Règle :

Les aspects techniques ont été mis à jour et les valeurs de référence revues en fonction de celles reconnues par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Tout spécimen pourra être refusé s'il ne rencontre pas les conditions suivantes :

- Une période d'abstinence de 48 heures est exigée.
- L'échantillon doit parvenir au laboratoire au plus tard 2 heures après sa production.
- Le volume total de l'éjaculat doit se retrouver dans le bocal collecteur.
- L'échantillon doit être maintenu au chaud (contre sa personne).

STAPHYLOCOCCUS AUREUS résistant à l'oxacilline (dépistage SARO) PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite si test positif dans les 7 derniers jours.

La technique de dépistage par PCR est effectuée de routine chez les patients de l'urgence qui seront hospitalisés, sur les unités de soins selon certains critères et à l'entrée de l'unité des soins intensifs.

STAPHYLOCOCCUS AUREUS résistant à l'oxacilline (dépistage SARO) culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite si test positif dans les 7 derniers jours.

La technique de dépistage par culture est effectuée chez les patients déjà connus porteurs de SARO antérieurement ou en contexte de dépistage sur les unités de soins.

STREPTOCOCCUS PNEUMOMONIAE antigène urinaire

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite chez les enfants de moins de 5 ans.

Analyse indiquée dans le contexte d'une pneumonie sévère.

STRONGYLOIDES (sérologie)

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Utile pour le dépistage d'individus ayant une éosinophilie non expliquée et qui ont résidé ou voyagé dans des régions tropicales ou qui ont une condition médicale susceptible de supprimer l'immunité (transplantation, chimiothérapie, immunomodulateurs, corticostéroïdes).

STRONGYLOIDES recherche de parasites

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires

SYPHILIS EIA sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Analyse non faite si résultat antérieur positif.

SYPHILIS RPR sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Indiqué dans le suivi de l'activité de la maladie post traitement.

SYPHILIS VDRL sur LCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Dépistage neurosyphilis

T3 TOTALE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

- Le dosage de la TSH sera d'abord fait. Le dosage de la T3 totale ne sera effectué que si la TSH est inférieure à 0,1 mU/L ET que la T4 libre est normale ou basse.
- Certaines situations cliniques peuvent nécessiter que la règle précédente soit contournée, l'information clinique doit être alors fournie.
- Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

T4 LIBRE



Service responsable : **Biochimie**

Règle :

- Le dosage de la TSH sera d'abord fait. Le dosage de la T4 libre ne sera effectué que si la TSH est anormale.
- La T4L est recommandée :
 - si on soupçonne une maladie hypophysaire ou hypothalamique
 - au cours du traitement pour hyperthyroïdie
 - pour le suivi des patients recevant une thérapie de remplacement avec thyroxine tant que la TSH est augmentée. (INESS 2014)
- Dans ces situations cliniques l'information clinique doit être alors fournie.
- Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

TACROLIMUS (FK 506, Prograf)

Service responsable : **Biochimie**

Analyse référée à l'extérieur. Les résultats sont généralement disponibles dans les 24 heures suivant l'envoi du spécimen vers le centre concerné.

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose, l'hôpital où a été fait la greffe et l'organe greffé.

TÉLOPEPTIDES C (urine) Plasmatique

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

TEST À L'ISOPROPANOL

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Polyglobulie inexpliquée, recherche d'hémoglobine instable.

TEMPS DE REPTILASE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation

Critères d'acceptation :

Dysfibrinogénémie

TEST D'AGRÉGATION PLAQUETTAIRE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Consultation en hématologie obligatoire.
Rendez-vous obligatoire à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé.

TEST DE RELÂCHE À LA SÉROTONINE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Doit y avoir un test d'anticorps anti-héparine fait.
Formulaire à remplir au laboratoire par le médecin demandeur.

TEST DE ROSETTE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Fait si mère Rh négative avec bébé Rh positif. Fait si mère Rh négative et mort *in utero*. Fait si mère Rh négative et traumatisme abdominal, version externe, décollement placentaire avec saignements ou placenta previa avec saignements.
Fait sur demande du médecin traitant.

TESTOSTÉRONE TOTALE (TT)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

- Le dosage de la testostérone totale doit se faire tôt le matin et avant 10h puisque les valeurs de la testostérone peuvent diminuer de 50 % plus tard dans la journée.
- Si la valeur de la testostérone totale est entre 7 et 13 nmol/L, une SHBG sera dosée automatiquement et un calcul de la testostérone bio disponible sera effectué.
- Cette règle ne s'applique pas pour les usagers provenant du CICL.

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

TÉTANOS sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Investigation de déficit immunitaire ou vérification du statut post vaccinal.

THÉOPHYLLINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.

Le prélèvement devrait être effectué au pic de concentration (2 à 6 heures selon la formulation).

TOBRAMYCINE dosage sanguin quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Indiquer l'heure et la date de la prise de la dernière dose

TORCH (bilan incluant Toxoplasmose, rubéole, CMV, HSV) sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Retard de croissance intra-utérin

Mort in utero

TOXOCARA sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le clinicien doit remplir le formulaire d'envoi pour analyse extérieur et doit indiquer les informations cliniques pertinentes.

TOXOPLASMOSE IgG sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle :

Bilan du patient VIH

Bilan pré-greffe

Bilan pré-immunomodulateurs ou pré-chimiothérapie

TOXOPLASMOSE IgM sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

Retard de croissance in utero

Mort in utero

Lymphadénopathies cervicales ou généralisées

Hépatite

Fièvre sans foyer

TOXOPLASMOSE PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Cette analyse est indiquée dans le cadre des diagnostics suivants :

- Toxoplasmose congénitale chez la femme enceinte présentant une infection primaire;
- Toxoplasmose chez les sujets immunodéprimés;
- Toxoplasmose oculaire;
- Toxoplasmose chez l'enfant suspect d'une infection congénitale.
- Pour le liquide amniotique, le test n'est effectué que chez les patientes avec sérologie IgM positives au LSPQ.
- Les spécimens acceptés: sérum/palsma, urine, tissus ou biopsie, liquide amniotique, liquide bronchoalvéolaire ou pleural, liquide oculaire ou autres liquides biologiques.

TPMT (THIOPURINE MÉTHYL-TRANSFÉRASE)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires. Bilan pré-AZA ou azathioprine

Limité à un dosage à vie.

Prélèvement à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé du lundi au mercredi.

TRANSFERRINE

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 7 jours.

TRICHINELLOSE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible (symptômes gastro-intestinaux, fièvre, myalgies et oedème facial) incluant une éosinophilie et une augmentation de la créatinine kinase

TRICHOMONAS VAGINALIS microscope

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Le transport du spécimen au laboratoire dans un délai de moins de 24h est critique pour la détection du Trichomonas.

TRIMIPRAMINE (Surmontil)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Pour TDM seulement (suivi thérapeutique/compliance).
Renseignements cliniques obligatoires : heure et date de la dernière dose.
Le prélèvement devrait être effectué avant la prochaine dose (creux).

Pour dépistage qualitatif (intoxication à l'urgence) envoyer urine pour dosage de tricycliques qualitatif d'abord.

TROPONINE T

Service responsable : **Biochimie**

Le dosage de troponine I est disponible en tout temps. La troponine T est spécifique au coeur mais n'indique pas nécessairement un infarctus. La demande de troponine T devrait être réservée aux situations où l'on suspecte une interférence analytique (présence d'anticorps hétérophiles) avec le dosage de la troponine I.

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

TRYPANOSOMIASE sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.
Ce test est utilisé pour le diagnostic des infections asymptomatiques ainsi que pour les infections manifestes (maladie du Chagas, séquelles cardiaques et intestinales des ides infections chroniques).

TSH (HORMONE THYRÉOTROPE)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 21 jours.

TULARÉMIE (*Franciscella tularensis*) sérologie

Servie responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi externe**

Règle:

Patient présentant un portrait clinique compatible avec une tularémie, avec une histoire d'exposition directe ou indirecte à des animaux infectés. La transmission par une piqure de tique est aussi possible.

Idéalement, l'analyse est effectuée sur une paire de spécimens (phase aiguë et de convalescence).

Le spécimen convalescent doit être prélevé de 2 à 3 semaines après le 1er prélèvement.

L'analyse d'un seul spécimen n'est pas recommandée, mais sera effectuée seulement si les symptômes cliniques sont fournis.

TYPAGE HLA

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Demandé une fois à vie.

Demandé par l'hématologue ou le néphrologue.

UREAPLASMA UREALYTICUM PCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Analyse indiquée dans le contexte d'urétrite d'avortement spontané, mort in utero ou d'infection respiratoire néonatale.

URÉE SÉRIQUE



Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Le dosage de la créatinine sérique est un meilleur indicateur de la fonction rénale. Le dosage de l'urée sérique chez les patients externes et ambulatoires ne sera fait que si l'information clinique pertinente est fournie.

Le dosage de l'urée est indiqué :

- Pour l'évaluation de l'insuffisance rénale causée par la réduction de la perfusion rénale (maladie prérénale) : ratio urée sérique/créatinine
- En tant qu'examen complémentaire systématique lors de l'évaluation de la maladie rénale chronique à partir du stade 3† dans le but d'établir la valeur initiale pour la surveillance ultérieure de la dénutrition³ ou de la mauvaise observance à la diète;
- Pour l'établissement de l'initiation de la dialyse, la surveillance biologique et évaluation de la dose de dialyse (INESS 2014)

Une urée sera refléxée si créatinine sérique plus grande que 137 mmol/L

Insuffisance rénale

Hémorragie digestive

Polydipsie

Malnutrition

Calcul d'osmolalité

Maladie métabolique (défaut du cycle de l'urée)

VANCOMYCINE dosage sanguin quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Locale**

Règle:

Le dosage de la vancomycine en post dose est habituellement non nécessaire. Indiquer clairement la date et l'heure du prélèvement sanguin pour le dosage pré-dose de vancomycine.

Les indications d'effectuer un suivi du dosage de la vancomycine sont les suivants:

- Fonction rénale détériorée ou instable
- Obésité morbide
- Durée de traitement anticipée de plus de 2 semaines
- Nouveau-nés et enfants avec infections sévères
- Infections du système nerveux central, incluant la méningite
- Patient avec une clairance rapide de la vancomycine (fibrose kystique, brûlures sur plus de 20% de la surface corporelle)
- Patients dialysés
- Infections présumées ou confirmées à *S. aureus* résistant nécessitant l'atteinte d'un creu > 15.

VARICELLA-ZOSTER IgG sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle :

Analyse faite en STAT pour les femmes enceintes ayant eu un contact < 4 jours.

VARICELLA-ZOSTER IgM sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

VARICELLA-ZOSTER (VZV) (lames) immunofluorescence

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Local**

Règle:

Inscrire nom, prénom **et** date de naissance ou RAMQ ou # de dossier sur la lame au crayon de plomb

VARICELLA-ZOSTER (VZV) PCR semi-quantitatif

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

VIBRIO CHOLERAЕ culture

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires

Effectué sur demande spéciale

VIH dépistage sérologie 4e génération (IgG et Ag p24)

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Le dépistage VIH est indiqué dans les bilans ITSS, bilan de grossesse, en pré-greffe ou pré-chimiothérapie/immunosuppresseur.

L'analyse ne sera pas effectuée si le dépistage VIH a été positif à 2 reprises pour un même patient et que le résultat a été confirmé par le laboratoire de santé publique.

VIH charge virale PCR quantitatif sur le sang

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

La charge virale VIH est indiquée pour le suivi des patients sous thérapie antirétrovirale. Ce test n'est pas indiqué pour le dépistage de l'infection par le VIH.

VIH géotypage PCR sur le sang suivi d'un séquençage

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le clinicien doit remplir le formulaire de demande d'analyse.

Les indications du géotypage pour la résistance aux antiretroviraux sont:

- l'échec virologique après l'administration d'une première combinaison de médicament;
- l'échec virologique après l'administration de combinaisons subséquentes de médicaments;
- la grossesse chez une femme infectée par le VIH
- l'infection chez les nouveau-nés (transmission verticale)
- la primo-infection
- l'infection chronique

VIH test de tropisme co-récepteur CCR5 PCR suivi de séquençage

Service responsable : **Microbiologie**

Hiérarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Le test de tropisme CCR5 doit être effectué avant l'introduction d'un antirétroviral de la classe des inhibiteurs CCR5 afin de déterminer le tropisme pour ce co-récepteur et confirmer l'activité du médicament contre le virus VIH.

VIP (vasoactive intestinal peptide)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO) sérologie

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

Tableau clinique compatible avec la fièvre du Nil ou une encéphalite/méningite d'étiologie présumée virale avec une histoire d'exposition à des moustiques dans une région endémique pour le VNO.

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO) PCR sur le sang/LCR

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

- Diagnostic pour un patient immunosupprimé présentant des symptômes compatibles avec une infection au VNO, avec une histoire d'exposition dans une région où le VNO est présent.

Ou

- En complément à une analyse sérologique positive (présence d'anticorps IgM spécifiques au VNO), dans le but de confirmer une infection récente par le VNO, dans des contextes cliniques particuliers.

VIRUS RESPIRATOIRES PCR Multiplex

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Renseignements cliniques obligatoires.

L'analyse est indiquée pour les patients avec immunosuppression sévère qui sont hospitalisés ou à l'unité des soins intensifs.

VIRUS RESPIRATOIRE SYNCITAL (RSV) détection antigénique

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Local**

Règle:

Fait seulement sur les enfants de ≤ 5 ans

VITAMINE A

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

VITAMINE B12



Service responsable : **Hématologie**

Indications :

Le dosage de la vitamine B12 **ne doit pas être prescrit** chez des personnes

- Asymptomatiques;
- Sans facteur de risque de déficience en vitamine B12 (végétalien depuis plusieurs années, 75 ans et +)
- Qui reçoivent des suppléments de vitamine B12.

Le dosage de la vitamine B12 est indiqué :

- En présence d'anémie macrocytaire, de macrocytose isolée ou de pancytopénie ;1-6
- En présence de symptômes neurologiques inexplicables, comme paresthésies; engourdissements, déficit de coordination motrice, troubles de mémoire ou cognitifs et changements de personnalité.
- Chez les personnes âgées souffrant d'une maladie auto-immune qui reçoivent une supplémentation en acide folique en association avec du méthotrexate.

Règle :

Si dosage diminué délai minimum entre les demandes : 21 jours.

Si dosage normal délai minimum entre les demandes : 3 mois.

VITAMINE C

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

VITAMINE D



Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Le dosage de la vitamine D 25-OH est recommandé chez les patients :

- À risque élevé† de carence en vitamine D
- Atteints d'ostéoporose, lorsqu'un traitement spécifique est débuté‡ et après 3 à 4 mois de supplémentation adéquate de vitamine D-
- Qui reçoivent des doses de vitamine D excédant la dose maximale recommandée par Santé Canada (50 µg ou 2000 IU/j) .3 (INESS 2014)

25 hydroxy (OH) vitamine D

Son dosage représente le test de choix pour vérifier le statut en vitamine D ou pour suivre une thérapie de remplacement.

1,25-dihydroxy (OH) vitamine D :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation. En l'absence de renseignements cliniques obligatoires, seul le dosage de la 25-OH vitamine D sera effectué.

Critères d'acceptation :

Si hypo/hyperparathyroïdie
Si maladie rénale chronique avec ostéodystrophie
Si présence de maladie granulomateuse (sarcoïdose)
Ostéoporose fracturaire
Malabsorption
Anomalie phosphocalcique
Rachitisme

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

VITAMINE E

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

VITESSE DE SÉDIMENTATION



Service responsable : **Hématologie**

Indications:

La vitesse de sédimentation est indiquée pour le diagnostic et le suivi thérapeutique de l'artérite temporale, de la polymyalgia rheumatica et de l'arthrite inflammatoire.(INESS 2014)

VMA (acide vanilmandélique urinaire)

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Analyse refusée d'emblée. Le dosage des catécholamines urinaires sera effectué en premier lieu. Si la concentration de catécholamines est élevée, le dosage des métanéphrines urinaires sera effectué automatiquement.

VORICONAZOLE dosage par technique HPLC-MS sur le sang

Service responsable : **Microbiologie**

Hierarchie : **Envoi extérieur**

Règle:

Indiqué pour le suivi thérapeutique si:

- Interactions médicamenteuses significatives
- Suspicion de toxicité médicamenteuse
- Échec au traitement médical
- Valider que le dosage est dans l'intervalle de référence (creu de 1-6 mg/L)
- Infection du système nerveux central ou de l'œil
- Le dosage pré-dose de voriconazole doit être effectué lorsque la concentration plasmatique est à l'équilibre soit \geq au jour 3 de traitement.
- Indiquer la date et l'heure de la prise de la dernière dose

VWF ANTIGÈNE

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires.

ZAP-70

Service responsable : **Hématologie**

Règle :

Renseignements cliniques obligatoires avec critères d'acceptation
Prélèvement le lundi seulement.

Critères d'acceptation :

Infections récurrentes, retard de croissance, diarrhées

ZINC

Service responsable : **Biochimie**

Règle :

Délai minimum entre les demandes : 90 jours.

**ANNEXES
MICROBIOLOGIE**

MILIEU DE TRANSPORT REQUIS SELON LE TYPE DE PRÉLÈVEMENT

Sécrétions vaginales Prélèvement vagin/rectum Strepto B Gorge Plaie Oreille Conjonctive	Écouvillon Starplex avec éponge ou Écouvillon M-40 avec gel
Culture d'urine Culture d'expectorations Recherche toxine Clostridium difficile dans selles	Contenant stérile
Culture de selles	Contenant Cary blair avec indicateur
Liquides biologiques :	
Pleural, ascite, dialyse péritonéale (DPAC), articulaire	Contenant stérile + Bouteille d'hémoculture
LCR, pus et autres	Contenant stérile + tube à bouchon vissé
Biopsies	Contenant stérile *Ajouter NaCl 0.9 non bactériostatique si risque de dessèchement
Culture N. gonorrhoeae gorge et anus	Écouvillon charbon de bois ou Écouvillon M-40 <i>avec gel</i>
Recherche C. trachomatis et N. gonorrhoeae par PCR :	
Prélèvement d'urine chez ♂	PCR Cobas (milieu de transport) avec pipette
Prélèvement de col, vagin, gorge, anus, yeux	PCR Cobas (milieu de transport) avec écouvillons
Recherche de parasites dans selles	Milieu de transport SAF
Recherche de Bordetella	Milieu de transport UTM kit
Recherche d'anaérobies	Écouvillon M-40 ou Contenant stérile avec pus ou biopsie <i>transport rapide</i> (Écouvillon M-40 avec gel accepté seulement si SOP et/ou microbiologiste)
Recherche de mycoses sur prélèvement de squames, d'ongles ou de cheveux	Contenant stérile
Recherche d'Herpès simplex ou Varicella Zoster par immunofluorescence sur frottis de lésions cutanées	Lames de microscope - Ø fixatif Herpès : 2 lames Varicella Zoster : 1 lame Indiquer le # dossier et/ou nom du patient à la mine sur le côté givré de la lame
Culture virale :	
Gorge, lésions cutanées	Milieu UTM
LCR	Contenant stérile + tube à bouchon vissé
Selles, spécimen ORL	Contenant stérile
RSV Influenza	Contenant stérile ou milieu UTM
Rotavirus	Contenant stérile

